

NOUVELLES

CSN

Numéro 346

15 septembre
1992



NON

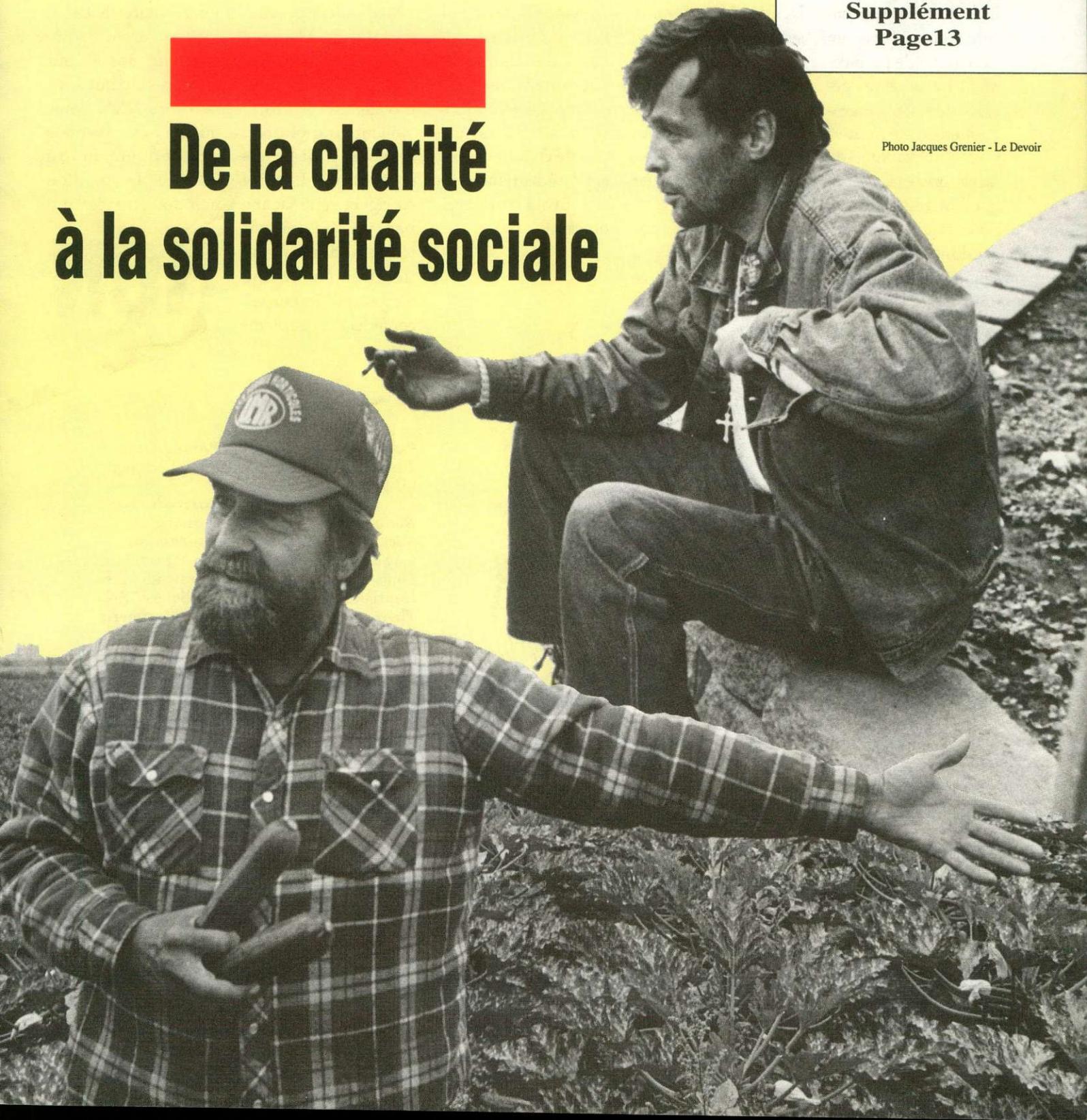
**à des offres
qui entravent
le développement
du Québec**

Supplément
Page13



**De la charité
à la solidarité sociale**

Photo Jacques Grenier - Le Devoir



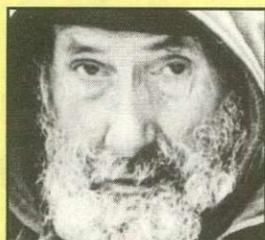
3

6

8

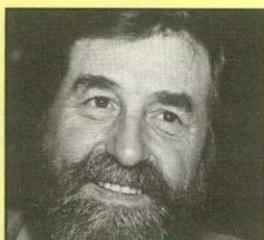
12

13



Charité...

Une autre année encore, Centraide part en campagne de financement. Le secrétaire général de la CSN Pierre Paquette a été invité à siéger au cabinet de direction de la campagne. Un dossier étoffé, pour éclairer les discussions et donner un sens à notre participation.



... et solidarité

Des légumes pourissent dans les champs: ils ne rencontrent pas les normes de marketing. Des démunies ont faim: des jeunes cueillent ces légumes, distribués ensuite par Moissons Montréal. Des producteurs agricoles solidaires, qui souhaitent élargir ce geste au niveau international.



Trucks plus qu'autobus

Un coroner du genre malcommode a décidé de prendre les moyens pour que le transport scolaire devienne plus sécuritaire. Nos syndicats de chauffeurs ont apporté des témoignages qui ont été fort appréciés.



Le coeur à l'ouvrage: un hommage

Les fêtes du 350e anniversaire de Montréal allaient se terminer sans que l'apport des travailleuses et des travailleurs qui ont bâti cette ville n'ait été mis en évidence. La CSN corrigera cette lacune par un événement multimédia qui se tiendra en même temps que le conseil confédéral, fin septembre.



Pour éclairer le débat référendaire qui s'engage, un dossier sur ces offres auxquelles il faut dire NON parce qu'elles entravent le développement du Québec. Le mouton noir doit être vigilant!

NON

FIN DE L'UNIVERSALITÉ POUR LE LAIT DANS LES ÉCOLES...



Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations
Michel Tremblay
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page électronique
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Photographe
Alain Chagnon

Caricaturiste
Garnotte
Impression
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Pour recevoir des copies supplémentaires: 514-598-2233

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adresse, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Rédaction: 514-598-2159 Distribution: 514-598-2233
Numéro central: 598-2121

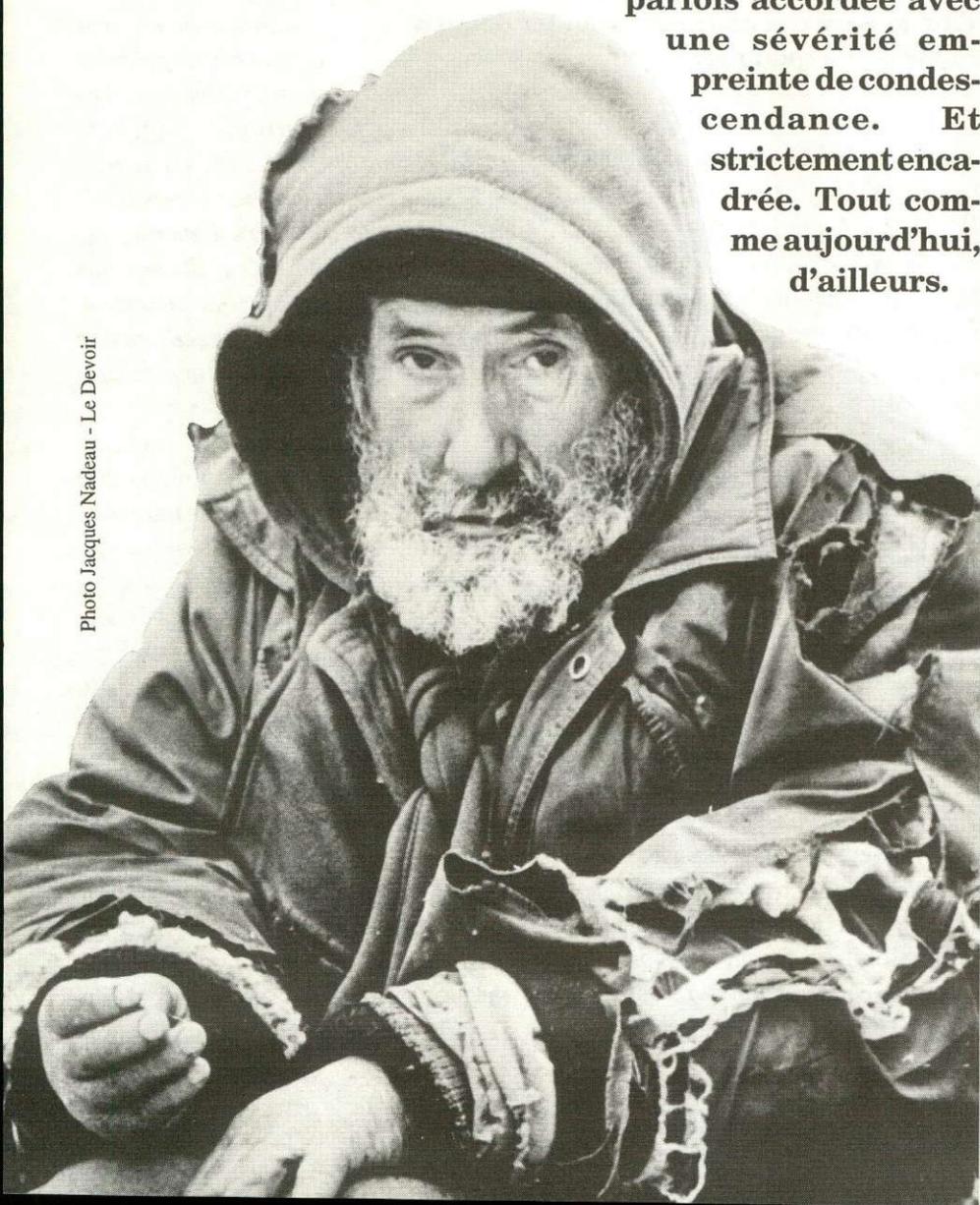
De la charité à la solidarité sociale

Par Lucie Laurin

L'entraide organisée, chez nous, ne date pas d'hier. Au siècle dernier, des oeuvres de bienfaisance et des institutions de charité existaient, dirigées d'une main ferme par le clergé catholique. En l'absence de toute intervention étatique, il était coutume, chez plusieurs grands financiers, de verser une contribution à ce qu'il était convenu d'appeler des oeuvres philanthropiques, tandis que l'Église sollicitait la participation de la majorité sous forme d'oboles et de bénévolat. Tout ce que comptait notre société de déshérités (orphelins, "fous", vieillards abandonnés, pauvres) y cherchaient secours.

L'assistance aux nécessiteux, qui se nommait alors charité, était parfois dispensée avec un sincère désintéret, parfois accordée avec une sévérité empreinte de condescendance. Et strictement encadrée. Tout comme aujourd'hui, d'ailleurs.

Photo Jacques Nadeau - Le Devoir



Un siècle plus tard, la Révolution tranquille a mis en place un réseau de santé et de services sociaux dont les lacunes sont comblées par l'action communautaire. Le pouvoir du clergé n'est plus que souvenir et la charité d'hier est devenue engagement social. C'est dans ce contexte que Centraide voit le jour en 1974, issu du regroupement de cinq fédérations d'oeuvres de charité. Dans l'enthousiasme des premières années, avant que le nouvel organisme ne devienne institution, alors que tout est encore possible, l'appui de Centraide permet à une foule de groupes diversifiés, dont certains revendiquent haut et fort, de se développer.

Au début de la décennie 1980, la vague de néo-libéralisme qui déferle sur l'Occident dépose à la tête de Centraide un homme d'affaires — et de fer —, antisindical notoire. Dans les années qui suivent, Centraide prête une oreille complaisante aux doléances de quelques bailleurs de fonds et des pressions, sinon des coupures, s'exercent sur certains groupes qui dérangent les bien-pensants. Peu à peu sont mis en place des structures et des critères qui contrôleront l'action communautaire, des mécanismes qui sélectionneront et encadreront étroitement les bénévoles, des stratégies de marketing qui permettront d'accaparer le "marché" de la charité publique. Au tournant des années 1990, malgré sa double identité, celle d'une entreprise par les fonds qu'il recueille et d'un intervenant social par ceux qu'il distribue, Centraide ressemble davantage, avec les objectifs qu'il impose et sa gestion en vase clos, à la classe qui le contrôle — et qui n'est pourtant pas celle qui donne le plus.

Mais voilà qu'aujourd'hui, la pauvreté est devenue envahissante. Elle déborde. Même ceux qui la créent sont dépassés, embarrassés, et semblent disposés à créer de nouvelles alliances. Le pdg de fer a été remplacé. Des ouvertures semblent se dessiner. Le temps serait-il venu pour nous de sauter dans le train?

Être là où ça se décide

«Il est toujours plus facile de critiquer quand on se tient à l'exté-

rieur et qu'on refuse de s'impliquer!, déclare Pierre Paquette, secrétaire général de la CSN, qui a accepté, ce printemps, de faire partie du cabinet de la campagne 1992 de Centraide du Grand Montréal. *Si on estime que les fonds sont mal distribués, le meilleur moyen d'y changer quelque chose, c'est d'être là quand les décisions se prennent.*»

Les préjugés contre Centraide ne sont plus fondés, estime-t-il. Bien sûr, des groupes sont refusés qui mériteraient d'être financés, mais les demandes vont s'accroissant et ne peuvent être toutes satisfaites. Pierre Paquette y voit au contraire une raison de plus de s'impliquer, d'encourager les organismes de la CSN à contribuer afin d'améliorer la collecte.

«C'est un faux débat, parmi nos membres, d'opposer les groupes qui fournissent des secours de première ligne et ceux qui travaillent à des solutions à long terme, reprend-il. En ces temps de pauvreté et de retrait de l'État, on ne peut nier qu'il faut des mesures de soutien à court terme. Il faut nourrir les itinérants! Centraide finance ce type de groupe. Mais il aide aussi des organismes qui travaillent à des changements sociaux. Des centres de formation populaire, par exemple. Et n'oublions pas que parmi les groupes subventionnés par Centraide, il s'en trouve où les salarié-es sont syndiqués à la CSN. Si on veut être cohérent...»

Un moment à saisir

Mais la meilleure raison de participer à Centraide, selon Pierre Paquette, c'est que 64% des dons qu'il recueille viennent de salarié-es — des membres de la CSN, entre autres. Un pourcentage qui devrait aller en augmentant: les entreprises privées, en

effet, contribuent de moins en moins. *«L'omniprésence des gens d'affaires à Centraide est un héritage du passé, commente le secrétaire général. Ce ne sont pas eux qui donnent le plus. Si on veut que l'administration des dons du public ne soit pas laissée entre leurs*

membres que la CSN a un rôle déterminant à y jouer.

Du nouveau à Centraide

À Centraide, la démission du pdg Jean Lessard a été accompagnée d'une vague de départs au sein du

conseil d'administration et de différents comités. Nouveau directeur du Service d'allocation et d'analyse sociale de l'organisme, Jean-Guy Bissonnette insiste sur la volonté de renouvellement, d'ouverture et de transparence, partagée et sentie au sein de Centraide, depuis un an: *«Nous sommes prêts à recevoir des suggestions, à réviser des choses, dit-il. Tout peut se discuter. Mais l'expérience accumulée nous incite à agir prudemment. Centraide est un gros bateau qui ne peut pas prendre les courbes trop rapidement, sans*

quoi il risque de couler! Puis il ajoute: *Je n'aime pas revenir sur le passé. Je suis plutôt tourné vers l'avenir, les projets. Il y a tant à faire! Et ceux qui nous ont précédés ont quand même fait passer les sommes recueillies par Centraide de 12 à 23 millions de dollars!»*

Avec ces millions, Centraide du Grand Montréal finance quelque 200 organismes... (81% des dons leur sont versés) et étudie 194 nouvelles demandes. Les personnes à faible revenu, les jeunes, les personnes âgées, les femmes et les personnes handicapées ou souffrant de problèmes de santé constituent des clientèles privilégiées. En ordre décroissant, les Services communautaires catholiques, le YMCA de Montréal, les Services communautaires juifs de Montréal, la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal, le Bureau de consultation jeunesse, le Dispensaire diététique de Montréal, les Boy Scouts of Canada, le YWCA, les Scouts et gui-

La charité a un numéro

Les organismes qui sollicitent une subvention à Centraide doivent posséder un numéro de charité, c'est-à-dire être enregistrés auprès de Revenu Canada comme des oeuvres de charité, ce qui leur permet d'émettre à l'intention de leurs donateurs des reçus d'impôt. La Loi de l'impôt sur le revenu exclut les organismes qui s'adonnent à une activité politique. Interprétée par les fonctionnaires qui l'appliquent, elle peut conduire à des décisions fort originales. Ainsi, pourra être admis comme oeuvre de charité l'organisme Alliance-Québec ou encore un groupe Pro-vie, mais une association de locataires sera considérée comme se livrant à des activités politiques...

On peut dès lors tirer deux conclusions:

- **voilà encore un autre exemple de contrôle exercé par le gouvernement fédéral sur des activités québécoises susceptibles de transformer les rapports sociaux;**
- **voilà une curieuse conception de la démocratie que celle qui pousse un gouvernement à s'opposer au développement d'un groupe qui pourrait formuler des critiques aux projets de loi qu'il présente!**

seules mains, il faut y être, et favoriser la présence d'autres groupes. D'ailleurs, les universités y sont déjà, ainsi que le réseau des affaires sociales.» Le moment est d'autant plus propice, à son avis, qu'une nouvelle pdg, plus ouverte, est entrée en fonction: Mme Michèle Thibodeau De Guire, ingénieure. Par ailleurs, c'est Centraide qui a sollicité la présence de la CSN, preuve que des changements importants sont en train de s'opérer.

Et de conclure: *«Il faut voir Centraide avec ses possibilités et ses limites. Il est sûr que cet organisme sera toujours le lieu de confrontation d'intérêts opposés. Mais en ces temps-ci, les questions sociales affectent tout le monde, y compris les gens d'affaires, même s'ils n'ont pas les mêmes raisons que nous de s'en préoccuper...»*

La participation de la CSN à Centraide fera l'objet d'un débat au prochain conseil confédéral, et Pierre Paquette entend bien convaincre les

des de Montréal et Patro le Prévost reçoivent les subventions les plus élevées (de \$300,000 à \$1,000,000). Certains de ces groupes sont un héritage de la fusion, en 1974, des fédérations des oeuvres de charité.

S'adapter aux besoins

Depuis ses origines, Centraide a toujours voulu privilégier les organis-



Jean-Guy Bissonnette

mes qui encouragent la prise en charge: «C'est là un des critères les plus importants, insiste Jean-Guy Bissonnette. Nous refusons les groupes qui ne font que du dépannage. Mais dans la période d'appauvrissement que nous traversons présentement, ces demandes se multiplient et la tentation est forte d'y céder. L'autre critère important est le bénévolat.»

Sa formation sociologique l'a amené, depuis le début de la décennie 1980, à travailler, au sein de Centraide, à différentes analyses des tendances sociales de la région métropolitaine: «Il faut sans cesse nous mettre à jour, explique-t-il. Et tenter de cerner le mieux possible les problèmes sociaux afin d'utiliser adéquatement les dons que nous fait le public.» Ainsi, en 1980, ses recherches l'avaient conduit à recommander le financement privilégié de deux clientèles: les femmes monoparentales et les communautés culturelles. Au début de la décennie 1990, Centraide a encouragé de nouveaux projets touchant les jeunes prostitué-es, les enfants de quartiers défavorisés, la toxicomanie et l'analphabétisme.

D'éternels exclus

Cependant, Centraide continue d'être jugé sévèrement pour sa persistance à rejeter certains groupes. Ceux qui s'occupent de défendre les droits, par exemple. Ainsi, même si les personnes âgées constituent une clientèle cible pour Centraide, c'est bien en vain que l'instance nationale et les sections locales de l'AQDR (Association québécoise pour la défense des droits des retraités et préretraités) lui adressent des demandes de financement. Le même sort est réservé aux requêtes des associations de locataires, qu'un contentieux vieux de dix ans oppose aux associations de propriétaires. Certaines causes sont difficiles à faire accepter aux bailleurs de fonds. Certaines clientèles aussi: avec la récente coupure de Tel-Ressources, Centraide ne finance plus aucun groupe qui s'occupe des détenus et ex-détenus...

Centraide sera toujours le lieu de convergence d'intérêts opposés. Même si leur contribution est minoritaire, il se trouvera inévitablement des corporations pour s'opposer au financement de groupes qui parfois les contestent ou, plus simplement, dérangent leur quiétude, et tenter d'influencer la répartition des fonds. Les pressions exercées pourront ou

non porter fruit, suivant la conjoncture.

Centraide lui-même a d'ailleurs demandé aux donateurs, imitant en cela ses homologues américains, de désigner les organismes auxquels ils souhaitaient voir attribuer leurs dons. Devant les protestations des groupes, Centraide a reculé, mais n'en a pas moins conservé l'information que sa démarche lui avait permis de recueillir...

Une présence exigeante

Participer à Centraide signifie veiller à ce que des intérêts purement corporatistes ou financiers ne puissent le détourner de sa mission. Pareillement, c'est voir à ce que les groupes subventionnés conservent la nécessaire liberté d'imaginer et d'agir qui les a mis au monde, en faisant obstacle aux initiatives bureaucratiques étouffantes qui ne manquent pas de faire surface à l'occasion. C'est, également, s'efforcer à promouvoir un engagement bénévole et communautaire qui ne serve pas à faire disparaître des emplois rémunérés.

Mais, d'ores et déjà, l'attitude de la classe d'affaires au sein de Centraide constituera un bon révélateur de ses véritables intentions et de son propre engagement social.

« On tente depuis pas mal de temps de faire accepter à la grande masse des gens des baisses de revenus, et donc de pouvoir d'achat, et donc de niveau de vie... au nom d'une "solidarité" déviée de son sens: "Vous êtes en mesure de supporter des privations, et vous devez le faire par solidarité avec plus pauvres que vous: les chômeurs!" On essaie par ce discours de culpabiliser des gens qui n'ont que leur travail pour vivre, en jouant sur leur sens de la solidarité réelle. Mais de la "solidarité" recommandée par les gouvernants aux gens modestes, on exempt, sauf pour des montants strictement symboliques, les détenteurs des grosses fortunes. Or, la solidarité, l'authentique, est censée être l'affaire de tous. »

- Andreas Freund, *Journalisme et mésinformation*, La pensée sauvage, Éditions, 1991.

Une nouvelle chaîne de solidarité entre la campagne et la ville

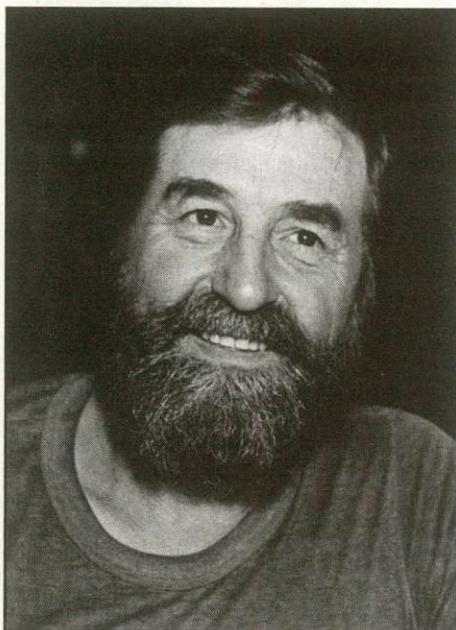
Par Michel Crête

«Louis et moi, nous nous sommes dit: ça n'a pas de bon sens, ce gaspillage éhonté de produits maraîchers! Nous avons une responsabilité morale envers le peuple du Québec, envers les personnes les plus démunies de notre société qui n'ont pas toujours de quoi manger, envers ces nombreux ventres affamés!»

Après avoir milité pendant une vingtaine d'années à la CSN, et notamment à titre de responsable des services régionaux, de la mobilisation et de l'organisation, puis à titre de deuxième vice-président de la centrale, Pierre Mercille a pris, en 1984, le «virage

pauvreté au Québec, du nombre croissant de personnes affamées et d'une reprise économique qui se fait toujours attendre, Pierre Mercille, Louis Roy et les membres de leurs familles, les Claudette, Denise, Stéphane et Suzanne, ont répondu favorablement à l'appel de la Fédération des moissons du Québec qui, elle, fait la cueillette de nourriture pour subvenir aux besoins sans cesse grandissants des défavorisés.

Pierre Mercille et «compagnie» ont donc été les premiers à dire «non au gaspillage» et à mettre leurs champs, leurs fermes, leur machinerie et leurs surplus de carottes, de



Pierre Mercille

vert»: il s'est lancé dans la production maraîchère à Saint-Liguori, dans la région de Joliette. En 1989, se joignait à lui un de ses vieux camarades, et associé depuis quelque temps déjà au sein des Fermes horticoles LMR, Louis Roy, qui venait de quitter le mouvement où il a été salarié pendant 18 ans.

Non au gaspillage!

Conscients de l'étendue de la

choux-fleurs et de courges de bonne qualité à la disposition de la Fédération des moissons du Québec. C'est ainsi qu'à la fin du mois d'août – et on répétera l'expérience à l'automne – des jeunes âgés de 15 à 20 ans, provenant notamment de Montréal et Repentigny, y ont cueilli bénévolement les légumes. Si bien qu'aujourd'hui, quelques semaines après cette première initiative, l'expérience a fait boule de neige et la Fédération des moissons peut déjà compter sur six producteurs maraîchers, quatre de la région de Lanaudière et deux du Sud-ouest québécois, pour alimenter plus de 500 centres, maisons et organismes qui voient quotidiennement aux repas d'ex-psychiatrisés, de familles monoparentales, de femmes et d'hommes violentés, d'itinérants, de toxicomanes et de personnes sans emploi.

La qualité des produits

Pierre Mercille, qui est également président du Syndicat des maraîchers de Lanaudière et vice-président de la Fédération des producteurs maraîchers, deux organismes de l'UPA, insiste: «Ne vous méprenez surtout pas: les produits que nous



Selon le président de la Fédération des moissons du Québec, M. André Mignault, la population vivant sous le seuil de la pauvreté est de l'ordre de 31.5% à Montréal et de 29.5% à Québec. D'après Statistiques Canada, le seuil de «faible revenu» était, en 1989, de \$13,511 pour une personne, \$18,314 pour deux personnes, \$23,279 pour trois personnes et \$26,803 pour quatre personnes.

donnons sont de très bonne qualité, ils ne sont pas pourris! C'est aberrant que nous ne puissions pas les vendre sur le grand marché parce qu'ils ne répondent pas à certaines normes de mise en marché. Un exemple parmi tant d'autres: une carotte croche ne peut pas être mise en vente. Elle doit absolument être droite! Donc, il y a des produits qu'on ne commercialise pas pour des raisons d'esthétique.»

Un exemple, car il pourrait discourir encore plus longuement sur les choux-fleurs et les courges qu'on n'accepte pas sur le marché, mais qui sont parfaitement bons à la consommation. Pierre Mercille explique que parmi les produits donnés à la Fédération des moissons, il y en a qui sont carrément voués à la perte, qui resteraient dans les champs car après quelques récoltes, la production n'est pas suffisante pour justifier l'emploi d'une équipe de cueilleurs.

L'école CSN

Quand on l'interroge sur cette expérience, l'ancien vice-président de la CSN est intarissable. «Nous avons réussi à créer de nouveaux liens entre la campagne et les villes. Une nouvelle chaîne de solidarité pour les personnes les plus démunies de notre société. Cela s'est fait d'une façon autonome, sans l'aide de l'État, avec la Fédération des moissons, des groupes de l'âge d'or, des compagnies comme Cascades, CIP, Robert, le Mouvement Desjardins, les sans-abri, l'UPA et nous». À l'écouter, on ne peut que constater que ce projet est en quelque sorte un prolongement de sa militance à la CSN: «La CSN, c'est la plus belle école que j'ai jamais eue. C'est à la CSN que j'ai pris conscience des inégalités dans la société et de l'importance du partage des richesses. Les jeunes qui sont venus ici cueillir des zucchinis, j'ai non seulement essayé de leur montrer comment et quoi récolter, mais aussi l'importance du geste qu'ils posaient, pour leur faire comprendre qui allait en profiter au bout de la ligne.»

L'avenir

Particulièrement fier de cette première expérience de solidarité entre «la campagne et les villes», Pierre Mercille, producteur maraîcher et militant, souhaite l'étendre à d'autres producteurs, dans d'autres domaines. «Le plus difficile, ça ne sera pas de convaincre les producteurs qu'il ne faut pas gaspiller ou de faire une bonne utilisation des surplus, mais que cette utilisation des surplus ne nuit pas à nos marchés.»

Enfin, fidèle à lui-même, il conclut : «On l'a fait localement, mais il faudrait peut-être envisager le même genre d'échanges, de partage de la richesse, au niveau international.»

Sans les jeunes, pas de cueillette

Les jeunes sont souvent interpellés pour accomplir du bénévolat ou occuper les emplois peu payés. Bien qu'ils soient tannés de ces situations, c'est par solidarité qu'une vingtaine d'entre eux, provenant des Maisons d'hébergement jeunesse, lesquelles accueillent les jeunes sans abri, et des Maisons de jeunes de Montréal, Joliette, Repentigny et Rawdon, se sont impliqués dans ce projet et qu'ils ont bénévolement effectué la récolte chez Pierre Mercille.

Pour les organismes qui les représentent, cette participation est importante car elle constitue un prolongement concret de leur vocation éducative. De plus, comme le déclare Robert Rodrigue, directeur général du Regroupement des maisons d'hébergement jeunesse: «Nous, certains nous aident, et là, c'est à notre tour d'aider les autres.»

Bien que certaines maisons d'hébergement jeunesse soient membres de la Fédération des moissons et qu'une partie de cette récolte leur reviendra, celle-ci sera également largement distribuée dans d'autres groupes.

Pour les organismes représentant les jeunes, il est clair que l'ouverture d'esprit des agriculteurs a rendu possible la mise sur pied de ce projet.



Entre le *truck* et l'autobus...

Par Henri Jalbert

Les trois ministres qui ont leur mot à dire dans le transport scolaire — Claude Ryan (Sécurité publique), Michel Pagé (Éducation) et Sam Elkas (Transport) — auraient-ils accouché d'une souris?

Le rapport interministériel rendu public au début de septembre a en effet pour conséquence de refileur toute la question de la sécurité dans le transport scolaire au monde scolaire. Sans ressources financières additionnelles.

Pourtant, les statistiques ne mentent pas. Au cours des six dernières années, 25 enfants sont morts dans des accidents impliquant un autobus scolaire et quelque 4 000 autres ont été blessés, dont près de 400 gravement. Une politique claire, conséquente et applicable partout au Québec est donc nécessaire. C'est pour quand?

En 1978, à la suite d'un accident mortel dans le transport scolaire survenu en Beauce, le coroner Herman Mathieu recommandait une surveillance à l'intérieur des autobus par un brigadier adulte, l'élimination des «traverses» des enfants devant les autobus scolaires et des modifications à des véhicules mal adaptés pour le transport scolaire.

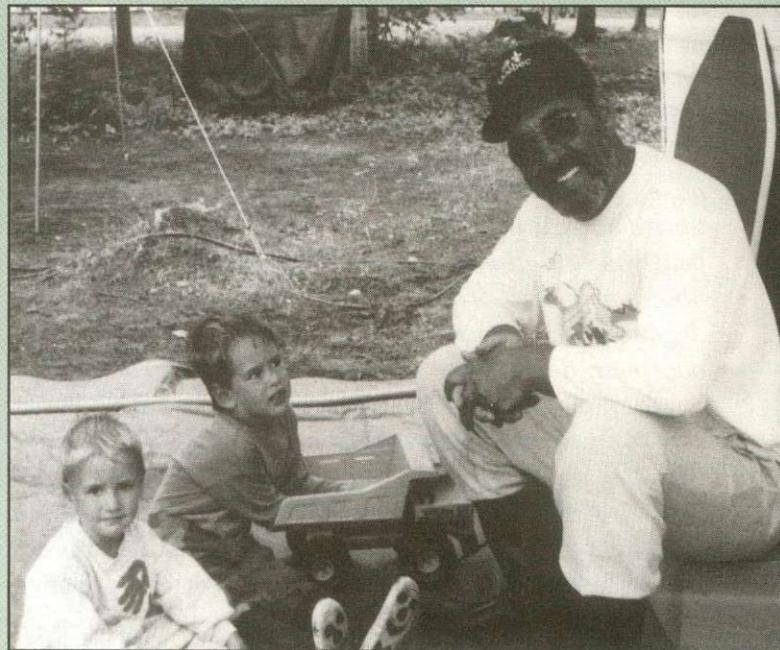
Quatorze ans plus tard, le coroner Marc-André Boulianne jonglait avec les mêmes données et les mêmes recommandations, refusant de mettre un terme à son enquête tant que des solutions acceptables ne seront pas mises de l'avant et appliquées.

Entreprise périlleuse que celle-ci devant un gouvernement qui se défile. Plusieurs commissions scolaires ont bien mis de l'avant

certaines mesures pour améliorer la sécurité (élimination des «traverses», brigadiers, etc.), mais ces nouvelles dispositions locales ou régionales ne risquent-elles pas d'avoir pour résultat la création d'un système où le niveau de sécurité est appelé à varier d'une région à l'autre?

Chauffeur de... *truck*

Quand Marcel Gauthier, président du secteur du transport scolaire à la Fédération des employées et des employés des services publics (FEESP-CSN), qui regroupe environ 1 200 chauffeurs, est venu témoigner devant le coroner Boulianne, au cours de l'été, il a dressé un bilan réaliste de toute cette question. Curieusement, le constat qu'il faisait se rapprochait énormément de celui que faisait déjà le coroner



Marcel Gauthier, ici avec deux de ses petits-fils, aime les enfants et ceux-ci le lui rendent bien. D'ailleurs, il en transporte régulièrement 70 dans son autobus scolaire.

Mathieu en 1978: véhicules mal adaptés, absence de brigadiers adultes, etc.

«Nous n'avons pas le contrôle quand les enfants traversent. Le groupe des plus jeunes — les cinq à neuf ans — sont souvent laissés à eux-mêmes.» En fait, une simple mise en situation permet de mieux comprendre ce que vivent chaque jour les chauffeurs d'autobus scolaire. À ce chapitre, la description donnée par Marcel Gauthier — qui a trente ans d'expérience comme chauffeur — devant le coroner Marc-André Boulianne, est éloquent:

«En classe ou lors des récréations, les petits ont un encadrement. Nous, le seul encadrement qu'on peut leur donner, c'est par le rétroviseur. Les enfants sont alors dans des cockpits de 53 pouces de hauteur... et c'est souvent le free for all.

«Quand ils embarquent ou débarquent de l'autobus, il nous faut faire toute une série de vérifications dans des miroirs convexes qui laissent 530 pouces carrés de points morts. Les autobus scolaires, ce sont davantage des trucks que des autobus».

Lors de son témoignage, Marcel Gauthier a insisté sur la nécessité de solutions pratiques dans ce débat sur la sécurité dans le transport scolaire.

Primo, changer les *trucks* (avec un nez si présent qu'il a pour conséquence que la vision du chauffeur commence à vingt pieds devant celui-ci) pour des véhicules adéquats (avec un nez plat, comme la grande majorité des autobus de transport urbain), ce qui permettrait en tout temps au chauffeur d'avoir une vision plus complète sur ce qui se passe à

l'extérieur, surtout devant l'autobus, cet endroit névralgique où le chauffeur peut perdre de vue les petits s'ils trébuchent ou se penchent pour amasser un objet échappé.

Secundo, la mise sur pied d'un réseau de brigadiers adultes pour aider à la surveillance des enfants lorsqu'ils embarquent et débarquent. En effet, comment un chauffeur peut-il garder un oeil sur ce qui se passe à l'intérieur de l'autobus, tout en jouant le rôle de brigadier qui aide les jeunes à traverser la rue?

Tertio, une réglementation uniforme sur tout le territoire québécois et une meilleure formation pour les chauffeurs d'autobus scolaires. Peu de conventions collectives contiennent des clauses sur la formation et les entrepreneurs ont trop longtemps fait la sourde oreille sur cette question.

La vie avant tout

Aux yeux du coroner Marc-André Boulianne, plusieurs correctifs importants doivent être apportés, dont l'élimination des traverses, davantage de brigadiers et des améliorations aux véhicules.

«Quand Marcel Gauthier est venu témoigner, c'était visible que c'était pour sauver la vie des enfants. Ça, c'est une chose qui a été appréciée. Les solutions qu'il propose sont bonnes. Il faut des vrais autobus et une bonne surveillance à l'intérieur.»

Le coroner Boulianne s'est fait cinglant à plusieurs reprises, au cours de l'été, allant même jusqu'à suggérer aux parents de garder leurs enfants à la maison.

«J'ai décidé de donner un coup. Il y a des gens qui vont prendre leurs responsabilités. Je ne finirai pas l'enquête tant que des solutions acceptables ne seront pas appliquées partout.» Quand les ministres libéraux ont rendu publiques les recommandations du comité interministériel, au début de septembre, il fut encore une fois cinglant: *«Le gouvernement a fait son lit et je ne couche pas dedans.»*

En attendant, trois jours d'audiences se tiendront au début d'octobre, au cours desquels seront entendus le président du Comité interministériel, Yvon Houle, qui sera appelé à déposer officiellement son rapport, et la présidente de la Fédération des commissions scolaires, Diane Drouin, qui sera appelée à faire connaître en détail les améliorations qui ont été apportées ou sont envisagées par les différentes commissions scolaires du Québec.

En attendant, la situation actuelle fait en sorte de créer une autre disparité régionale, celle de la sécurité dans le transport scolaire.



Un truck plutôt qu'un autobus, avec un nez tellement allongé qu'on voit difficilement devant.



Un autobus à nez plat est beaucoup plus sécuritaire.



Céline Lamontagne s'est adressée aux participant-es à la Conférence syndicale internationale sur l'environnement et le développement, à Sao Paulo, en mai dernier.

Un bilan du Forum global tenu en marge du Sommet de Rio

Par Luc Latraverse

Parallèlement à la Conférence officielle des Nations unies sur l'environnement et le développement, intitulée le Sommet de la Terre, s'est tenu à Rio, en juin dernier, un forum regroupant 9,000 organisations non-gouvernementales (communautaires, syndicales, autochtones) en provenance de 171 pays et comptant 29,000 participant-es. Une vingtaine d'ONG du Québec, dont la CSN, y ont participé.

Serge Quenneville et Normand Beaudet ont travaillé en étroite collaboration avec la Centrale unique des travailleuses et des travailleurs du Brésil (CUT) sur plusieurs dossiers dont la démilitarisation, la forêt, les transferts technologiques, l'énergie, ainsi que la participation des populations, par l'intermédiaire des ONG, aux décisions concernant les questions d'environnement et de développement. Ce forum a produit une trentaine de traités que les ONG rapportent dans leur milieu pour les guider dans leur action.

Selon Serge Quenneville, le forum consistait à établir si, en matière de développement et d'environ-



Serge Quenneville

nement, on s'achemine vers une nouvelle démocratie internationale ou si on confirme les impérialismes. «Nous avons travaillé à mettre au point des stratégies qui permettraient aux ONG, en liaison avec les communautés de base, de démocratiser les décisions et les projets autant

que gouvernementaux, de faire reconnaître et de protéger les diversités culturelles. Nous avons abordé plusieurs thèmes qui n'ont pas été traités par la conférence officielle de l'ONU, comme les budgets militaires, leur transfert vers l'environnement et le développement. Nous avons accouché d'un traité sur la dette extérieure, notamment pour ne pas que les dettes des pays du tiers monde soient épongées en retour de la prise de contrôle de portions de territoire par les pays prêteurs. Dans le traité sur le commerce, il est envisagé que les ONG militent pour le droit de représenter les populations dans les organismes comme le GATT, la Banque

Mondiale et le Fonds monétaire international. Le traité sur les modèles économiques dénonce la mondialisation des marchés au détriment des économies locales et régionales, et qui vise à renforcer celles-ci, par exemple en accordant plus d'importance au travail domestique dans le calcul du Produit intérieur brut.»

Les retombées prévisibles du Sommet de Rio

Pour les lecteurs de *Nouvelles CSN* qui ont suivi d'ici le Sommet de la Terre, en juin dernier, on a pu comprendre à travers les branches que le dialogue Nord-Sud a davantage été une confrontation. Les États-Unis ont refusé de signer la convention sur la biodiversité que 157 des 178 pays participants ont signée à ce jour. Ils ont également boudé l'accord cadre sur les changements climatiques. Le Sommet a en outre



Normand Beaudet, un salarié du mouvement qui oeuvre en Amérique latine depuis deux ans, en compagnie de la vice-présidente Céline Lamontagne, à Rio de Janeiro.

adopté un accord sur l'exploitation des ressources qui limite la souveraineté des États sur leur exploitation.

Agenda 21

Le Sommet de la Terre a produit un document de 37 chapitres sur l'environnement et le développement, document qui traite de trois ordres de sujets: les problèmes environnementaux comme la couche d'ozone, la désertification, les forêts, etc, les problèmes de développement et de pauvreté, et le rôle des différents acteurs (femmes, jeunes, milieux des affaires et syndicaux, etc). Selon Serge Quenneville, la création par l'Organisation des Nations unies d'une Commission mondiale sur l'environnement et le développement et d'un Conseil international qui sera une sorte de tribunal moral, dès cette année, devrait avoir des conséquences favorables, de même que les modifications aux fonds qui sont destinés à la coopération internationale. Cependant, les pays riches n'ont pas écouté le message des pays du tiers monde qui leur demandent de commencer par diminuer leur surconsommation avant d'exiger des pays pauvres qu'ils s'impo-

sent plus de sévérité dans la protection de l'environnement.

Lobbies des grosses compagnies

«Nous avons assisté à un lobbying effréné par les milieux d'affaires qui n'a pas eu de pendant dans les milieux syndicaux et qui a fait reculer plusieurs propositions visant à contrôler davantage les activités des multinationales ou des gouvernements par exemple sur la consommation des énergies fossiles, que le lobby américain de l'automobile et de la métallurgie a combattues. Le Bureau de contrôle des Nations unies, qui surveillait les compagnies internationales, a ainsi été démantelé, suite au Sommet.

«Le Canada s'est distingué des Américains sur plusieurs points mais il n'a pas pour autant appuyé les positions du tiers monde. Ce qui est déplorable, c'est l'absence des pays de l'Est et d'Afrique; le Sommet a été un échange entre les pays du Nord et ceux d'Amérique latine et d'Asie», de conclure Serge Quenneville.

Un projet syndical sur l'environnement

Le 30 mai 1992, à Sao Paulo, au Brésil, lors d'une rencontre préparatoire au Sommet de Rio sur l'environnement, les syndicats membres de la Centrale internationale des syndicats libres (CISL) ont adopté un document sur l'environnement qui a ensuite été déposé à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, tenue en juin.

La vice-présidente de la CSN, Céline Lamontagne, représentait la CSN à cette conférence en compagnie de Normand Beaudet, délégué de la CSN au Brésil, et de Serge Quenneville, du service de génie industriel de la CSN.

«Même si nous ne sommes pas membres de la CISL, nous avons été acceptés comme délégation participante aux débats, qui ont porté pendant trois jours sur un document de base et sur le texte qui devait être soumis au Sommet de la Terre», précise Céline Lamontagne. La CSN est intervenue notamment pour faire reconnaître les groupes autochtones comme des peuples et non pas uniquement comme des organismes non-gouvernementaux. Il y a également eu un débat sur les alliances entre les groupes populaires et les syndicats, au cours duquel la CSN a fait valoir son expérience de tels rapports dans divers domaines.

La plus grosse ONG du monde

Comme le souligne Céline Lamontagne, la CISL est la plus grosse organisation non-gouvernementale du monde: «C'est d'ailleurs la raison d'un document syndical repré-

sentant le point de vue des centrales de plusieurs pays au Sommet. Malheureusement, il n'y avait qu'une centaine de participant-es à la rencontre de Sao Paulo. Toutefois, nous avons noué des liens avec plusieurs centrales qui ont des approches semblables à la nôtre en matière de développement, sur le besoin de définir ce qu'est le développement durable ou sur les relations entre l'emploi et l'environnement. La CFDT a déjà commencé à nous envoyer de la documentation.»

Les suites à venir

En plus des échanges amorcés avec la France et la CUT, Céline Lamontagne envisage un suivi entre les ONG du Québec et celles d'autres pays sur les décisions prises à Rio et à Sao Paulo. «Nous avons beaucoup de travail de sensibilisation à faire dans nos rangs, notamment en ce qui concerne la dimension internationale du développement et de l'environnement pour les pays du Sud et du tiers monde, que nous prenons souvent comme une poubelle en y exportant nos déchets ou nos industries polluantes. Nous devons aussi nous interroger sur notre surconsommation et ses liens avec les difficultés et la pauvreté du Sud.»

LE COEUR À L'OUVRAGE

Un hommage aux travailleuses et aux travailleurs qui ont bâti Montréal

Depuis près d'un an maintenant, on a souligné le 350^e anniversaire de la fondation de Montréal de bien des manières. De fait, c'est vers le milieu d'octobre que prendront fin ces fêtes qui ont reçu un accueil populaire, fort significatif.

Des dizaines d'activités ont été organisées jusqu'à maintenant, par divers groupes sociaux. Mais, singulièrement, quelque chose qui pourrait ressembler à un oubli était en train de se passer: le rôle et la place des hommes et des femmes, travailleuses et travailleurs, qui ont bâti cette ville depuis ses débuts, n'avaient pas encore été soulignés avec l'éclat qu'ils méritent.

C'est en partie pour combler ce vide que la CSN, à l'occasion de son prochain conseil confédéral, organise un événement multimédia qui vise à rendre hommage aux travailleuses et aux travailleurs qui ont bâti Montréal.

Placée sous le thème *Le coeur à l'ouvrage*, cette exposition ouverte au public se tiendra du 29 septembre au 2 octobre à l'école Cardinal-Newman, à l'endroit même où se tiendront les séances du conseil confédéral. Le 1^{er} octobre, un forum rassemblera quelques centaines d'intervenantes et d'intervenants préoccupés par l'avenir de Montréal.

Hier, aujourd'hui, demain

Faisant appel à de multiples moyens de communication, l'exposition fera saisir de façon dynamique tant le passé que le présent et l'avenir de Montréal et de ses habitants. Par une succession de tableaux occupant chacun un espace qui pourra être traversé au cours de la visite, on plongera de façon saisissante dans la vie quotidienne des travailleuses et des

Par Michel Rioux

travailleurs qui, hier, posaient des rails de tramway et qui, aujourd'hui, sont techniciens ambulanciers, serveuses de restaurant ou employés de l'hôpital à l'urgence. De même, par un rappel photographique, on revivra plusieurs grandes luttes ouvrières qui ont marqué la ville.

Le premier tableau, intitulé *Des heures, des semaines, des jours, des années...*, nous fera voir, par des reproductions d'anciennes photographies ou encore par des sculptures, des hommes et des femmes à l'oeuvre à différentes époques de la construction de Montréal.

On passera ensuite dans un deuxième espace appelé *Le pain quotidien*. Des boîtes à lunch, symbole toujours vivace, témoigneront du travail quotidien d'une classe pour qui gagner et transporter le pain quotidien n'était pas toujours facile.

Dans un troisième espace, on entendra des hommes et des femmes qui témoigneront de leur travail, de nuit et dans l'ombre, au service de la collectivité. «*Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?*» fera voir sur vidéos ces travailleuses et ces travailleurs qui assurent le fonctionnement d'une métropole. Mais on sait que les Montréalaises et Montréalais, pour la grande majorité d'entre eux, étaient, il n'y a pas si longtemps encore, de Trois-Rivières et de Chicoutimi, de Rimouski et de la Beauce, d'Abitibi et de Québec. Ils en témoigneront.

Visiteuses et visiteurs auront des idées sur l'avenir de Montréal? Dans la *Ruelle des graffitis*, ils pourront exprimer leur point de vue et donner libre cours à leurs espoirs, leurs craintes, leur vision de ce qui devrait être fait pour faire revivre la métropole.

On se dirigera ensuite du côté

des jeunes occupés à fabriquer une murale à l'image d'un Montréal qu'ils imaginent à leur goût. Des jeunes qui, dans ce tableau intitulé *Les voix de Montréal*, nous indiqueront comment serait la métropole s'ils avaient la chance de la remodeler.

Comme l'a clamé le 56^e Congrès en mai dernier: *Assez! Relançons le progrès!*, Montréal ne peut être oubliée dans cet effort pour que le Québec prenne enfin son envol. C'est ce qui sera débattu dans la vaste salle où se tiendra un Forum réunissant

À
Montréal

RELANÇONS
LE PROGRÈS



plusieurs centaines d'acteurs provenant de groupes syndicaux, populaires, politiques, du monde des affaires, qui partagent le besoin de redonner à Montréal les moyens de son développement. Une soirée de solidarité organisée par le conseil central viendra clôturer cette journée.

C'est au graphiste et designer Jean Gladu, dont la collaboration assidue avec la CSN remonte à plus de vingt ans, qu'a été confiée la conception et la réalisation de cet événement.

NOUVELLES

CSN

Numéro 346

15 septembre
1992



S U P P L É M E N T

NON

à des offres qui entravent le développement du Québec





Des offres inacceptables, résultat d'une négociation ratée

Par Michel Rioux

Si notre mouvement veut être fidèle à tout son cheminement sur la question nationale depuis au moins 25 ans, il s'impose que nous nous engagions de la façon la plus active pour que soient rejetées très clairement les dernières offres du fédéral.

Plus qu'un recul conjoncturel qui pourrait être réparé à la première occasion, l'acceptation de ces offres constituerait de fait un formidable croc-en-jambe à l'endroit de nos aspirations, aussi bien syndicales que nationales.

Dans une entrevue à *Nouvelles CSN*, le président Gérald Larose situe clairement les enjeux majeurs pour la société québécoise du débat référendaire qui s'amorce.

«Répondre OUI à la question posée par Ottawa et par Québec, ce serait accepter de perdre immédiatement des pouvoirs. De plus, ce serait accepter de cesser de réclamer ceux qui font partie des revendications historiques du Québec. Ce serait renforcer immédiatement les institutions fédérales centrales. Ce serait, surtout, se payer un détour extrêmement coûteux, alors que la conjoncture mondiale va bientôt nous imposer de ramasser toutes nos billes pour assurer notre propre développement».

Une négociation complètement ratée

Le président de la CSN n'est pas étonné des sondages qui indiquent qu'une majorité significative de Québécoises et de Québécois considèrent que Robert Bourassa a raté sa négociation, ne sa-

chant pas tabler sur le rapport de forces dont il disposait au lendemain de Meech et des travaux de la Commission Bélanger-Campeau.

«C'est la première fois que le porte-parole du Québec traverse la table de négociation et fait sien le point de vue de ceux qui nous font face», constate-t-il. À son avis, il aurait eu tout intérêt à s'inspirer de la stratégie d'Ovide Mercredi, dont il estime qu'il a mené de main de maître ses négociations avec les différents gouvernements.

Selon Gérald Larose, s'il y a finalement eu des offres, contrairement à ce que plusieurs pouvaient croire, c'est tout simplement que contre toute attente, notre négociateur a décidé de tout céder. *«C'est parce que les représentants du Québec ont accepté ce qui était sur la table sans livrer bataille qu'une entente a été conclue. Elle reconduit en effet l'essentiel de l'entente intervenue en juillet en l'absence du*

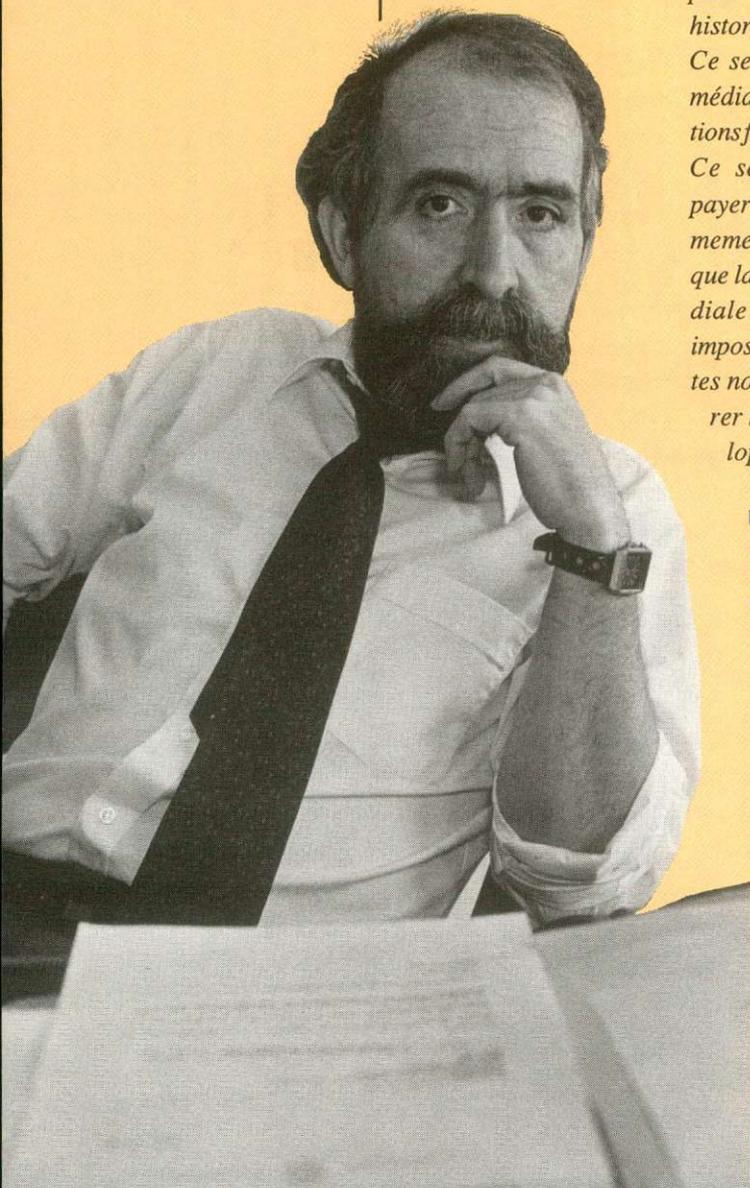
Québec. Les hauts fonctionnaires fédéraux ont d'ailleurs été clairs dans leurs précisions, qui ont trouvé un écho dans des journaux: contrairement à ce qu'affirment MM. Bourassa et Rémillard, le Québec n'a fait aucun gain en regard de ces offres», rappelle le président de la CSN.

Le rôle des militantes et des militants

Quelle place compte occuper la CSN dans le débat qui s'amorce et qui promet d'être ardu? Les fédéraux vont en faire une bataille de ruelle et n'hésiteront devant aucun coup bas, prévoyait déjà Gérald Larose il y a 18 mois, quand il était interrogé par Jacques Godbout au cours du tournage du film *Le Mouton noir*.

Le président est clair:

«Depuis le temps que la CSN, ses militantes et ses militants, se sont emparés de la question nationale et qu'ils l'ont fait progresser, à l'intérieur et à l'extérieur de notre





La ronde Québec ?!?!

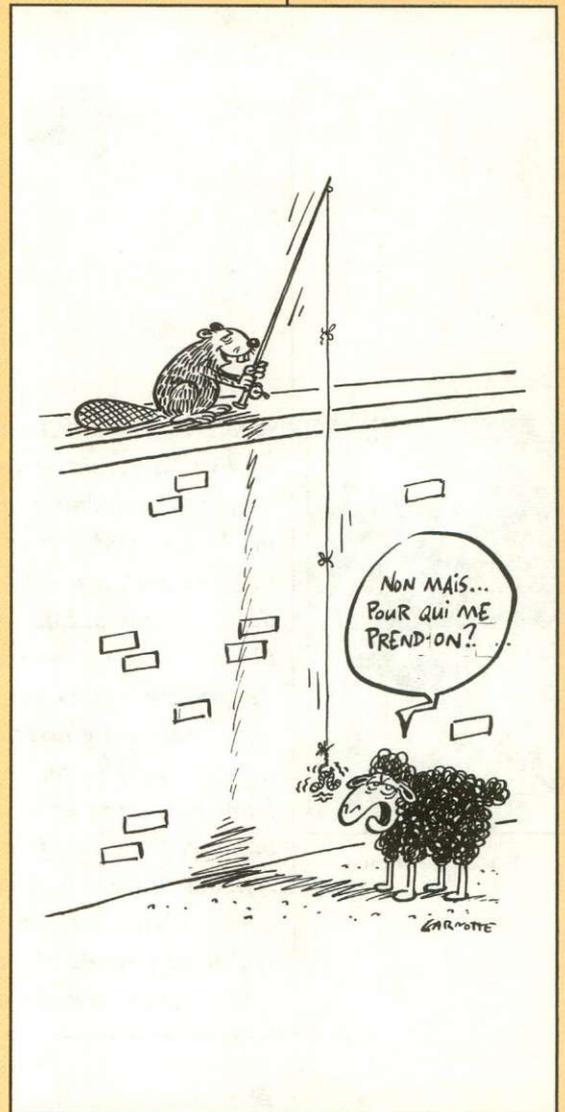
mouvement, nous pensons que nous avons toute la légitimité nécessaire pour intervenir vigoureusement dans les semaines qui viennent», dit-il. Il compte faire le nécessaire pour que le débat porte sur le fond de la question: ces offres sont totalement inacceptables et leur acceptation signifierait non seulement un recul par rapport à la situation existante mais, de plus, contrairement à ceux qui pensent qu'un OUI mettrait fin aux débats, la porterait plutôt ouverte à de nouveaux tiraillements particulièrement improductifs.

«Nous allons travailler en coordination et en lien avec tous les groupes et organisations pour qui répondre NON à ces offres apparaît vital à ce moment précis de notre histoire. Nous allons informer nos membres pour faire comprendre que notre projet de société, aussi bien au plan économique que social et culturel, ne peut d'aucune façon être compatible avec les termes de ces offres», précise-t-il.

Une chance que ce devait être la «ronde Québec». Quand on lit l'entente politique de Charlottetown, force est de constater qu'il n'est pas du tout évident que nous nous trouvons au terme de ce que Brian Mulroney appelait lui-même la «ronde Québec». Cette ronde de négociation devait en principe nous permettre de «réintégrer le giron constitutionnel canadien dans l'honneur et dans l'enthousiasme.»

Mais un décompte rapide des sujets qui reviennent le plus souvent dans le texte apporte un éclairage révélateur quant aux véritables préoccupations de ceux qui l'ont négocié.

Il y est en effet question du Canada et de ses institutions à 112 reprises. Les provinces sont mentionnées 96 fois. Les autochtones 85 fois. Il est fait mention du Québec à... 5 reprises seulement; et jamais il n'est question de l'Assemblée nationale. «Jamais non plus ne fait-on référence au peuple québécois ou encore à la nation québécoise. Nous sommes vraiment en présence d'une entreprise de banalisation du Québec, entreprise à laquelle le premier ministre Bourassa a malheureusement donné son accord», constate le président de la centrale.



La loi 101 en danger

Les offres fédérales contiennent un cocktail extrêmement dangereux qui fera sauter ce qui reste de la loi 101, si le Québec devait dire OUI à ce que Robert Bourassa a négocié en notre nom.

Là-dessus, Gérald Larose hausse le ton.

«Ce qui reste de la loi 101 en matière de langue d'enseignement, du travail et des affaires, ne pourrait pas supporter les assauts conjugués qui ne manqueront pas de venir de la Charte canadienne des droits, de l'interprétation qui sera donnée à la clause de société distincte et des pouvoirs dévolus au nouveau Sénat», affirme le président de la centrale.

De fait, juge le président, ces offres nous font passer de statut de peuple fondateur à celui de grosse minorité linguistique. Car contrairement à

nos revendications historiques, qui ont constamment comporté le contrôle exclusif du Québec sur les champs de compétence directement liés à notre identité: langue, culture, immigration, les offres consacrent la présence fort active du fédéral dans ces domaines stratégiques.

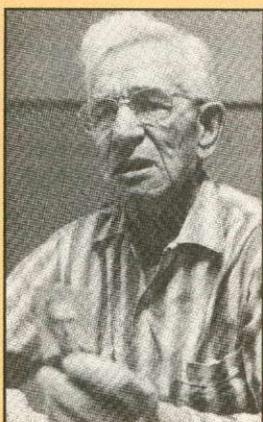
«Plusieurs décennies de progression politique risquent d'être rayées de la carte. Nous sommes redevenus des Canadiens français», déplore Gérald Larose.

Il souligne par ailleurs que dans la définition de la société distincte, maintenant enchâssée à l'intérieur d'une clause Canada à contenu multiple, nous ne sommes plus des francophones. Nous sommes des parlant français.



Contre l'infériorité au travail, mais aussi dans la société

Par Guy Ferland



Rodolphe Hamel

«Dans ce temps-là, tout se discutait en anglais; on avait à savoir l'anglais ou bien à endurer notre mal, et même quand on pouvait le parler, on devait l'endurer pareil.

(...) Les gars avaient quasiment toujours enduré des conditions de travail qui ressemblaient assez souvent à l'esclavage. Il y avait des préférences au travail pour les quelque dix pour cent d'Anglais; ils avaient les meilleures jobs, et après ça on engageait des Canadiens français comme espèce de nègres blancs pour boucher les trous. Je n'ai jamais eu de préférence en tant que parfait bilingue; j'étais connu comme Canadien français, j'étais classé, même si j'ai eu plus de chances que les autres, les vrais nègres blancs.»

Ainsi parlait Rodolphe Hamel, un des fondateurs du syndicat de l'amiante à Asbestos et leader de la grève de 49, dans une interview recueillie par la CSN à la fin de sa vie. Lui, dont les parents

avaient émigré aux Etats-Unis — comme un million d'autres compatriotes à l'occasion des crises économiques cycliques —, était revenu au Québec à l'âge de 17 ans «pour devenir un de ces

malheureux que l'on appelle les Canadiens français». Etc'est parce qu'il était bilingue, ayant réappris le français ici, qu'il a été pour ainsi dire forcé d'être le porte-parole de ses confrères auprès des patrons anglophones, plus souvent qu'il l'aurait voulu.

J e a n - G u y Morin, qui fut secrétaire général de la CSN de 1977 à 1981, a lui aussi été amené à représenter ses confrères parce qu'il était bilingue, et il précise que dans son secteur, le papier, les négociations se déroulaient encore en anglais pendant les années 60! On imagine mal aujourd'hui la discrimination subie, l'humiliation ressentie par les francophones dans les lieux de travail, dans tous les lieux de travail, le secteur public n'étant pas encore développé.

De même, on a mal à imaginer que le mouvement syndical lui-même reproduisait cette aliénation culturelle et économique des Canadiens français qui les infériorisait en les privant d'un élémentaire moyen de défense, celui de s'exprimer pour être

compris. Ainsi jusqu'aux années 50, les délibérations se déroulaient uniquement en anglais au Conseil du travail de Montréal, qui était pourtant un carrefour d'idées progressistes. Et Roméo Mathieu, secrétaire général de la FUIQ, une des organisations fondatrices de l'actuelle FTQ, se fit traiter publiquement de «french lunatic» lorsqu'il réclama, au début des années 50, l'interprétation simultanée aux séances du Congrès canadien du travail, une des organisations fondatrices de l'actuel CTC.

La CTCC, devenue la CSN en 1960, a été profondément marquée par cette situation d'infériorité des travailleurs canadiens français. C'est précisément ce qui explique sa fondation en 1921. Aussi a-t-elle, dès le début, multiplié les représentations politiques, au fédéral comme au provincial, à la défense des Canadiens français. Pour contre l'assimilation des minorités francophones, elle compte sur les garanties émanant d'une constitution qu'elle perçoit comme un pacte entre deux nations. Mais



comme à l'évidence, cela n'est pas suffisant, elle voit aussi dans l'accroissement des pouvoirs du Québec «une seconde ligne de défense» où la majorité francophone pourra s'épanouir.

C'est pourquoi elle a toujours résisté à la tendance centralisatrice du gouvernement fédéral et revendiqué plus de pouvoirs pour le Québec, considérant que «*le peuple canadien-français, au risque de disparaître comme tel, doit demeurer maître de son éducation, de sa vie sociale et économique*». (Congrès de 1944) Ses prises de position sur la santé, l'éducation, les pensions de vieillesse, le chômage, le logement, l'énergie, etc. ont toujours été dans le sens d'un statut parti-

culier pour le Québec, pour qu'il en vienne à se donner les moyens de son propre développement économique et à assurer sa propre sécurité sociale.

Par exemple, elle appuiera la création d'un impôt provincial en 1954, malgré sa vive opposition au gouvernement Duplessis, elle applaudira les instruments de développement économique mis en place au début de la Révolution tranquille qu'elle avait contribué à mettre au monde avec d'autres forces progressistes, pendant la Grande noirceur. Elle n'aura de cesse de travailler à la réforme de l'éducation et de la santé.

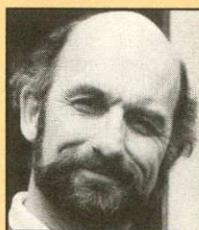
Cette implication de la CSN dans la question constitution-

nelle et le partage des pouvoirs entre Québec et Ottawa s'est longtemps déroulée dans la perspective d'un fédéralisme profondément renouvelé, sur la base de l'égalité juridique et pratique des francophones et anglophones. Et ce n'est qu'à la fin des années 60, devant l'évidence que cette démarche ne rejoindrait jamais celle du Canada anglais, que l'idée de la souveraineté du Québec a commencé à s'imposer dans ses débats, pour être adoptée formellement par le congrès de 1990. C'est le même cheminement qu'ont suivi les autres organisations syndicales québécoises, qu'il s'agisse de la FTQ, de la CEQ ou l'UPA. Ce n'est certes pas un hasard.

Aujourd'hui, alors que le concept de Canada français a été remplacé par celui du Québec dans la réalité politique, la CSN continue de s'impliquer dans le débat constitutionnel pour, comme dans le passé, agir sur l'organisation de la société, agir sur le fonctionnement démocratique de la société, afin que chaque personne puisse y trouver une place valorisante, ait les moyens de s'y faire une vie intéressante. C'est comme dans un syndicat: quand on s'aperçoit qu'on n'a plus de prise sur les centres de décision, on les change, et si ça devient impossible, on fonde un nouveau syndicat sur de nouvelles bases.

Si cette concoction nous était imposée...

Par Guy Bouthillier,
porte-parole du Mouvement Québec français



C'est toute la concoction constitutionnelle d'Ottawa qui est fautive. Nous affirmons «être un peuple»? On nous diminue au rang de simple société distincte. Nous affirmons notre droit à la différence? On nous présente un

texte qui uniformise, aplatit les différences. Nous voulons un Québec français? On renforce le bilinguisme, ici même au Québec. Nous exigeons des pouvoirs? On nous promet des discussions et, peut-être, des arrangements administratifs. Nous voulons notre référendum sur notre projet? Il est disparu, noyé dans un autre référendum sur tout autre chose.

Si cette concoction nous était imposée, cela donnerait lieu à des chicanes, d'interminables chicanes, devant les tribunaux, et surtout devant la Cour suprême. Elles nous sont d'ailleurs promises par les avocats d'Alliance Québec, qui savourent déjà leurs prochaines victoires.

Si cette concoction nous était imposée, cela donnerait lieu à des reculs, de nouveaux reculs, sur le plan de la loi 101 et de l'idée même du Québec français. Finie l'école francophone pour les immigrants. Fini l'affichage français. Fini l'espoir de franciser le travail.

Si cette concoction nous était imposée, comme l'a été celle de 1982, tout le monde comprendrait que le Canada anglais vient de gagner et que le Québec vient de perdre. Cette impression frapperait les esprits et les coeurs. En particulier, chez les nouveaux venus qui n'hésiteraient plus et iraient résolument du côté du gagnant, directement, sans avoir à faire le détour par une autre langue, le français, plus provincialisée que jamais.

Cela donnerait lieu à de l'amertume, beaucoup d'amertume: ce qui n'est pas la meilleure façon de faire du Québec une terre de bonheur — ni une terre d'accueil.

Cela ne ferait que renforcer la dimension ethnique de notre société, le morcellement ethnique de notre pays. Cette mauvaise habitude de tout ethniciser nous a été imposée de l'extérieur par l'histoire. Nous voulons en sortir. Parce qu'elle est rétrograde, mesquine, porteuse d'égoïsmes et de replis sur soi, et parfois — voyez l'ex-Yougoslavie, barbare. Nous ne voulons pas de ça. Nous voulons un pays qui soit un pays de citoyens, non un pays d'ethnies. Nous voulons un pays de langue française. Nous voulons un pays où être Québécois voudra dire être citoyen d'un pays dont la langue nationale, officielle et commune, est le français.

Le chemin de croix de Robert Bourassa

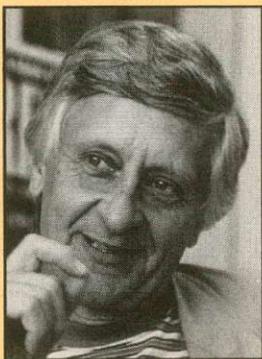
«Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a certes bu l'eau de toutes les fontaines où il avait juré de ne pas s'abreuver.

«*Ses défenses sont tombées à la vitesse de l'éclair. Mardi matin, il acceptait officiellement le processus de négociations multilatérales, qu'il boycottait jusque là en le disant «entièrement discrédité». Mercredi, il acceptait une réforme du Sénat fondée sur l'égalité des provinces, principe répudié par son gouvernement et son parti. Jeudi, il concourait à la création d'un troisième ordre de gouvernement au Canada, celui des autochtones, et ravalait son opposition au jugement final des tribunaux sur la définition de ses pouvoirs. Vendredi, il remballait la requête québécoise d'une nouvelle répartition des compétences et se rangeait à l'accord canadien-anglais du 7 juillet, donc au «fédéralisme dominant» qu'il avait dénoncé. Samedi, il acceptait de tempérer la fameuse clause de «société distincte» avec un engagement touchant la dualité linguistique, malgré qu'il ait promis de quitter les lieux si ses homologues poussaient jusque là l'offensive. Si dimanche n'avait été jour de repos, il aurait fallu élargir le cimetière des aspirations perdues.»*

Lise Bissonnette *Le Devoir*, 24 août 1992.



La caméra posée sur un clochard recroquevillé sur le seuil d'une porte, le cinéaste Jacques Godbout y va de ce commentaire: «Il s'en trouvera toujours pour soutenir que débattre de la question constitutionnelle est une perte de temps, comme si la misère n'avait pas une dimension politique.»



Jacques Godbout

Un voyage dans le temps politique

Par Michel Rioux

Le lendemain de la consécration de l'échec des accords du Lac Meech, Jacques Godbout part avec sa caméra pour un voyage qui durera un an. Une année pendant laquelle il sera, avec son équipe de tournage, le témoin privilégié d'un « moment important de fièvre politique, qu'il fallait enregistrer pour mémoire », selon ce qu'il nous confiera en entrevue.

Cent dix mille pieds de pellicule et cinquante et une heures de tournage ont conduit à ce film-témoignage qui fait quatre heures.

Quatre heures pendant lesquelles défilent tour à tour devant nos yeux les Keith Spicer en *Captain Canada*, les protagonistes de la Commission Bélanger-Campeau, les jeunes libéraux en congrès, Jean Allaire à l'époque où les libéraux faisaient semblant de l'écouter, Jacques Parizeau devant les membres de l'Empire Club de Toronto, un Warrior masqué par le drapeau américain, Lucien Bouchard livrant les résultats d'un référendum étudiant sur la souveraineté où, bien entendu, le Col-

lège de Jonquière remporte la palme haut la main.

Jacques Proulx, président de l'UPA, y donne sa propre définition de la souveraineté: «*J'aime mieux être assis à la table et parler pour moi-même que de chuchoter quelque chose dans l'oreille de quelqu'un qui va parler à ma place!*»

Mais il donne surtout la parole aux jeunes. Au président des jeunes libéraux, Michel Bissonnette, des jeunes du Parti québécois, Joseph Facal, Péruvien d'origine, et des jeunes du Parti libéral du Canada, Jean-François Simard qui, avec tous les membres de son exécutif, est passé du côté du Bloc québécois lors de l'élection de Gilles Duceppe dans Hochelaga-Maisonneuve.

Certes une première au Québec, on voit dans le même meeting électoral le secrétaire général de la CSN Pierre Paquette, celui de la FTQ, Fernand Daoust, devenu président depuis et Raymond Johnston, vice-président de la CEQ, applaudis à tout rompre par un groupe de Québécois d'origine haïtienne.

«*Personne chez les anglophones, à l'exception de Spicer et de Richard Holden, n'a accepté de me rencontrer avec ma caméra*», rappelle le cinéaste dans une

entrevue à *Nouvelles CSN*. Il le déplore, conscient qu'il manque à son film une dimension qu'il ne pouvait tout de même pas inventer. Or, comme il le dit lui-même, le temps politique et le temps physique ne courent pas nécessairement dans les mêmes couloirs. Brian Mulroney y passe rapidement, le temps de nous dire que si nous ne voulions plus du Canada, il serait normal qu'en Ontario et en Colombie-Britannique, on ait moins le goût de nous entretenir...

L'apothéose du cynisme en politique

L'absence presque totale de rappels qui auraient pu éclairer singulièrement les débats a certainement permis que le dernier congrès libéral se transforme en apothéose du cynisme en politique, Robert Bourassa y apparaissant comme un manipulateur chevronné capable de plaider, ce jour-là, le contraire de ce qu'il avait affirmé soutenir l'année, les mois ou même les jours qui avaient précédé.

Le Mouton noir fait une douloureuse et implacable démonstration de l'utilisation, par Robert Bourassa, de la bonne foi et de l'enthousiasme des jeunes de son parti.

Visiblement, les Michel Bissonnette et Mario Dumont l'ont cru quand, empruntant des accents gaulliens, le premier ministre déclarait, solennel: «*Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est aujourd'hui, et pour toujours, une société libre et distincte capable d'assumer son destin...*»

Sacrifiés par ceux-là mêmes qui les avaient adoués, ces jeunes, voyant sur grand écran, le lendemain même du congrès, le sort réservé à leur engagement sincère, ont dû convenir 14 mois plus tard que le président des jeunes du PQ, Joseph Facal, avait raison quand il leur disait dans le temps: «*Mais votre problème, c'est qu'en général, les positions de Robert Bourassa deviennent celles du Parti libéral.*»

Le ridicule ne tue pas

Dans ce pays à l'envers, dont Jacques Godbout estime qu'avant d'être un pays, ce fut d'abord un contrat pour permettre la construction du chemin de fer nécessaire au développement capitaliste de l'époque, l'oeil caustique du cinéaste ne manque pas de relever plusieurs situations qui, frôlant l'absurde, n'en traçant pas moins un portrait terriblement ressem-

blant de ce pays sans bon sens.

La démocratie, tout de même

Godbout s'enest confié dans quelques entrevues récentes: le tournage de ce film lui a permis de constater que la démocratie se porte quand même relativement bien au Québec.

En plein hiver 91, il confie à une page blanche que la qualité des travaux de la Commission Bélanger-Campeau l'empêche de verser dans le cynisme. Ce qui devait contribuer à l'amener à changer d'avis sur les «leaders d'opinion» qu'il aura cotoyés plusieurs mois à cette commission. «Ce sont des personnes extrêmement généreuses de leur temps. Elles y ont mis leur peau», dira-t-il.

Il y a quelques semaines, il disait à *La Presse*: «Je voulais faire un film qui intéresse les gens à la politique, et qui leur rappelle que la démocratie est un univers fabuleux où l'homme est libre, à condition qu'il s'en occupe constamment. J'ai, vous avez la liberté d'expression, de pensée, de déplacement, parce qu'il y a des gens, une partie de la population en tout cas, qui s'occupent de la démocratie. Le jour où on cesse de s'en occuper, on tombe sous la mafia, ou la dictature, et on est foutus. La démocratie, c'est aussi fragile que la vie, et indispensable, si on veut vivre intelligemment.»

Toute la vérité?

De Robert Bourassa, qu'il a connu dans l'est de Montréal sur les bancs de la petite école, Jacques Godbout dira qu'il ne ment pas, mais qu'il ne dit pas toute la vérité. «Il se contente de restrictions mentales. De cette manière, il se paie la tête de tout le monde, mais il demeure le chef et c'est ce qu'il aime le plus au

monde», constate-t-il.

À son avis, face à tous les autres dirigeants du Canada anglais avec lesquels il s'est retrouvé seul à table pour négocier cette entente—que, personnellement, il considère inacceptable et dont il estime qu'elle devrait être rejetée parce qu'elle ne tient pas debout— le premier ministre du

Québec «a été amené à prendre son trou en notre nom, mais il ne nous l'avouera jamais.»

Il ajoutera: «Je pense qu'il a tout lâché parce qu'il ne se sent pas le courage d'entreprendre toutes ces négociations complexes pour mettre en place une véritable souveraineté-association.»



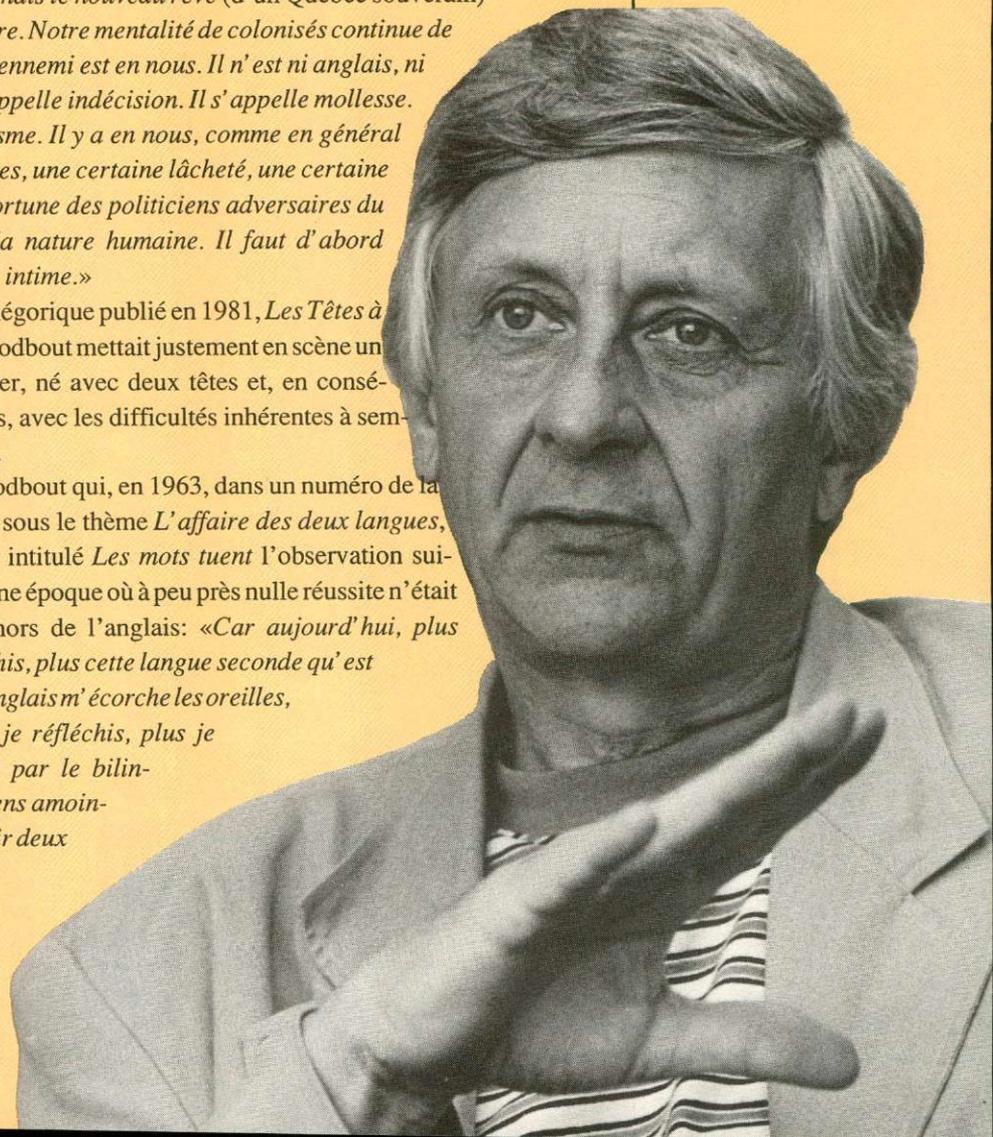
Un Québec indépendant dans un Canada fort

Yvon Deschamps, dans une expression qui cernait admirablement notre ambivalence, disait que le peuple québécois voulait «Un Québec indépendant dans un Canada fort».

C'est la même propension au déchirement intérieur que l'écrivain Pierre de Bellefeuille décrivait dans un livre récent, justement intitulé *L'ennemi intime*. «Mais comme l'a dit Gaston Miron, tant que l'indépendance n'est pas faite, elle est à faire. Le vieux rêve (d'un pays bâti par deux peuples fondateurs égaux en droits) se dissipe, mais le nouveau rêve (d'un Québec souverain) ne s'impose pas encore. Notre mentalité de colonisés continue de faire obstacle. Car l'ennemi est en nous. Il n'est ni anglais, ni néo-québécois. Il s'appelle indécision. Il s'appelle mollesse. Il s'appelle économisme. Il y a en nous, comme en général dans les autres peuples, une certaine lâcheté, une certaine vénalité qui font la fortune des politiciens adversaires du changement. C'est la nature humaine. Il faut d'abord maîtriser cet ennemi intime.»

Dans un roman allégorique publié en 1981, *Les Têtes à Papineau*, Jacques Godbout mettait justement en scène un personnage particulier, né avec deux têtes et, en conséquence, deux langues, avec les difficultés inhérentes à semblable conformation.

C'est ce même Godbout qui, en 1963, dans un numéro de la revue *Liberté* publié sous le thème *L'affaire des deux langues*, livrait dans un texte intitulé *Les mots tuent* l'observation suivante, appropriée à une époque où à peu près nulle réussite n'était envisageable en dehors de l'anglais: «Car aujourd'hui, plus j'écris, plus je réfléchis, plus cette langue seconde qu'est devenue pour moi l'anglais m'écorche les oreilles, la conscience; plus je réfléchis, plus je suis agacé, ennuyé, par le bilinguisme, plus je me sens amoindri de trop bien savoir deux langues.»





Aide- mémoire

Thèmes	Revendications historiques du Québec	Proposition de Charlottetown du 28 août 1992
Véto	Véto du Québec sur tout changement constitutionnel.	Véto de toutes les provinces sur la composition du Sénat, de la Chambre des Communes et de la Cour suprême.
Pouvoirs	Fin de l'empiétement et retrait du fédéral des juridictions des provinces, avec compensation. Pouvoirs exclusifs du Québec sur les compétences touchant son identité (langue, culture, communication, institutions, immigration). Accroissement des pouvoirs en matière de développement économique: politique de main-d'oeuvre, développement régional.	Légalisation de l'intervention du fédéral et négociation à tous les 5 ans pour en baliser l'ampleur. Constitutionnalisation de son pouvoir d'édicter des normes nationales en matière de juridiction provinciale Légalisation, négociation et constitutionnalisation de nouvelles compétences du fédéral, particulièrement en matière de culture. Légalisation, négociation et constitutionnalisation de l'intervention du fédéral en matière de main-d'oeuvre. Les autres matières restent à négocier.
<p>N.B. Loin de décentraliser, la proposition renforce les pouvoirs fédéraux et réduit les provinces au rôle d'application des «normes nationales».</p>		
Pouvoir de dépenser du fédéral	Interdiction au fédéral de dépenser dans les domaines de juridictions provinciale et retour inconditionnel des sommes d'argent aux provinces.	Retrait possible compensé, à la condition qu'il existe un programme alternatif correspondant aux normes nationales.
Statut du Québec	Reconnaissance de l'existence du peuple québécois et de son rôle particulier dans la fondation du Canada.	Société distincte (langue, culture, code civil) devant épanouir sa minorité linguistique et ayant un statut de province égal à toutes les autres.
Charte des droits	Primauté de la charte québécoise.	Consécration de la charte canadienne. En matière de langue et de culture, il faudra une majorité de francophones qui, dans les faits, ne sera pas québécoise.
Cour suprême	3 juges sur 9 nommés par Québec.	3 juges membres du Barreau du Québec, nommés par le fédéral.

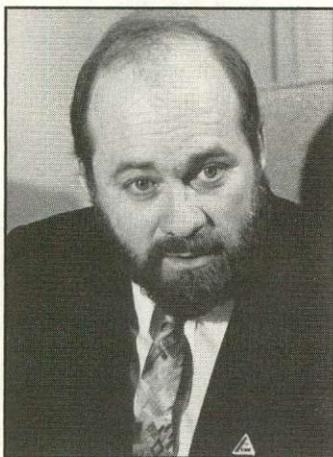


La survie des gagne-petits

Depuis le congrès de 1990, qui a mis fin à huit années de réorganisation syndicale et remis sur pied la fédération, la CSN-Construction doit vivre quotidiennement avec la récession et ses effets particulièrement dévastateurs dans cette industrie.

A quelques jours de son congrès régulier, qui se tient du 23 au 26 septembre à Sherbrooke, la fédération fait le bilan de son action syndicale des dernières années pour mieux affronter l'avenir.

«Les durs moments que nous traversons nous obligent à revenir à l'essentiel du combat syndical que nous menons, c'est-à-dire être capables de donner tous les moyens à nos membres de s'en sortir, lance le président de la CSN-Construction, Olivier Lemieux. Cela



Olivier Lemieux

implique qu'il faille aller plus loin que la négociation de la convention collective.

Par Louis-Serge Houle

Avec un taux de sans emploi qui frôle les 50%, il ne s'agit pas de présenter des solutions utopiques, mais d'adapter nos luttes à la dure réalité à laquelle nous faisons face. Et le syndicalisme nous enseigne que c'est aussi par la solidarité et l'élargissement de nos alliances que nous pouvons réussir.»

Une des questions essentielles qui se posent au syndicalisme, en plus de la défense et de la promotion des droits des travailleurs et des travailleuses, c'est celle de travailler à assurer le bien-être et la survie des gens ordinaires, des gagne-petits, de ceux et celles qui tentent de joindre les deux bouts. «Quand tu ne travailles pas, les premières préoccupations sont de trouver du pain et du beurre pour nourrir la famille et s'assurer que l'on a toujours accès aux soins de santé.

«Le mouvement syndical est encore, au Québec, celui qui peut le mieux organiser la résistance pour contrer les effets désastreux de la récession. Développer des solidarités contre des lois et des réformes discriminatoires, nous le faisons depuis longtemps, et c'est ce qui distingue la CSN des autres organisations syndicales.»

Déjà, en raison du caractère particulier que prend le chômage dans la construction, la CSN-Construction a largement étendu ses services à ceux qui ne travaillent pas, en les con-

seillant sur les lois sociales, par exemple. «Mais nous devons maintenant demeurer plus disponibles que jamais pour résoudre les problèmes de pauvreté, de sous-emploi, d'accès à l'égalité. Nous devons intervenir de façon plus systématique sur le terrain pour aider ceux qui sont mal pris, ceux qui ne sont pas syndiqués.»

Pour le président de la fédération, laquelle

compte quelque 32,000 membres, cette action syndicale doit entre autres se traduire par la formation, l'émergence de lieux de solidarité pour sortir de l'isolement ceux qui sont «hors» du circuit économique.

«L'individu seul n'a aucune chance de s'en sortir. C'est la réponse que nous avons à offrir à l'échec du néo-libéralisme des années 1980», conclut Olivier Lemieux.

Une industrie en chute libre

L'industrie de la construction n'était pas préparée à vivre l'une des pires récessions de son histoire quand, à partir de 1990, le nombre d'heures travaillées chuta de façon dramatique, poussant vers le chômage et la pauvreté des dizaines de milliers de travailleurs. «Des études de la Commission de la construction du Québec réalisées à cette époque tendaient plutôt à démontrer que la construction connaîtrait une période d'expansion pour la prochaine décennie, souligne Olivier Lemieux. Il était même question de pénurie de main-d'oeuvre autour de 1995!»

Mais les taux d'intérêt élevés jusqu'au milieu de 1991, les politiques budgétaires restrictives des gouvernements, la baisse des revenus des familles à faibles et moyens revenus, principalement liée à des réformes qui ont alourdi leur fardeau fiscal, ont eu des effets catastrophiques sur l'ensemble des secteurs d'activités. Liés à ces mesures, le traité de libre-échange et l'introduction de nouvelles taxes ont fait le reste.

Chômage et aide sociale

Le chômage dans la construction est passé de 33% à plus de 50% entre 1991 et 1992, les heures travaillées connaissant une baisse de l'ordre de 18%. On prévoit que l'activité chutera encore de 20% d'ici à 1993. Les conséquences sur le revenu des travailleurs de la construction sont terribles: chômage et aide sociale devenant le lot de plusieurs d'entre eux, comme en fait foi le nombre de travailleurs qui n'ont enregistré aucune heure en 1991 et qui, de ce fait, ont perdu leur certificat de compétence leur permettant d'oeuvrer dans la construction. On parle d'environ 30 000 personnes. Ceux qui sont demeurés dans l'industrie ont, quant à eux, vu leur revenu décroître de 3,5% l'an passé et le tiers de la main-d'oeuvre n'a travaillé en moyenne que trois mois.

AN 2000

Quelle télévision publique?

C'est sous ce thème que l'Alliance francophone pour la radio télévision publique tiendra son prochain colloque les 2 et 3 octobre 1992 au Collège de Maisonneuve à Montréal.

L'Alliance, qui regroupe plus de 65 organismes, veut débattre de l'avenir de la télévision publique, et ce tant avec les décideurs, les organismes, que les populations concernées. Par ce débat, l'Alliance souhaite pouvoir proposer des solutions innovatrices pour renforcer cette télévision publique qui, affaiblie par une succession de compressions budgétaires, a de plus en plus de mal à assumer son mandat de développement social et culturel.

Pour plus d'informations: (514) 527-0539. J.R.

QUALITÉ-QUÉBEC

Une autre façon de protéger les emplois et d'en créer

Au mois de juin, le Mouvement Desjardins s'associait au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie pour lancer Qualité-Québec. Dans cette foulée, la CSN adhère au projet parce qu'elle y voit une façon originale de travailler à protéger des emplois, et même d'en créer.

Qualité-Québec, c'est un logo. Un insigne qui permet de reconnaître les produits et services qu'on fabrique au Québec. Mais c'est aussi une façon de dire à la population que les biens et services qui y sont produits sont d'aussi bonne, sinon de meilleure qualité que ceux qu'on importe, et souvent à des prix tout aussi avantageux.

Les entreprises manufacturières, de meubles, du vêtement et du tourisme sont directement associées à cette campagne dont l'objectif est de favoriser l'achat québécois, ce qui inévitablement se répercute sur le maintien et la création



d'emplois ainsi que sur la qualité de vie de notre société. Et ça, c'est l'affaire de tout le monde, des syndicats y compris.

La CSN compte bien inciter ses syndicats à s'impliquer dans Qualité-Québec pour amener les entreprises où ils oeuvrent à afficher leurs produits et services de la marque Qualité-Québec. On dit et écrit souvent que la mondialisation des marchés accroît la concurrence entre les pays. Aujourd'hui, pour rester bien en selle, il faut déployer de l'imagination, être capable d'innover et de mettre en valeur les biens et services qu'on fabrique. Il faut également amener les entreprises à miser sur

une main-d'oeuvre qualifiée, compétente et responsable pour qu'elles puissent développer et atteindre des standards de haute qualité. Qualité-Québec, en ce sens, n'est pas une opération d'achat québécois pour de l'achat québécois. C'est une façon de valoriser le savoir-faire québécois et d'inciter les entreprises d'ici à être davantage soucieuses de la qualité de leur production et des moyens à prendre pour rehausser leur standard de qualité afin d'offrir aux Québécois et aux Québécoises un rapport qualité-prix tout aussi comparable et avantageux que celui des produits étrangers. T.J.

Début de la campagne CSN sur l'éducation

La CSN et ses fédérations de l'éducation, la FNEEQ et la FEESP, sont actuellement en pleine campagne au sujet de la remise en question des cégeps.

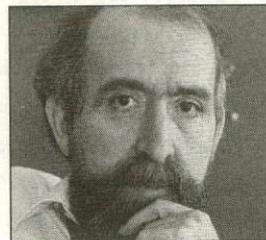
L'exécutif de la FNEEQ est présentement en tournée de consultation de ses membres en prévision de la commission parlementaire sur l'avenir des cégeps, laquelle commencera ses travaux le 4 novembre. La FEESP se prépare également en vue de la commission parlementaire. Vers la mi-octobre, des instances conjointes CSN-FNEEQ-FEESP auront lieu pour discuter des positions que nous défendrons.

La vice-présidente de la CSN, Céline Lamontagne, déplore que le débat sur l'avenir des cégeps se tienne au même moment que celui sur la question constitutionnelle. «Ce sont deux dossiers très importants qui méritent d'être traités séparément dans le temps.» M.L.

PÉTITION

Objectif dépassé!

Dépassant largement son objectif de 100,000 signatures qu'elle s'était fixé à travers l'opération de la pétition pilotée par Mouvement Québec pour exiger du gouvernement la tenue d'un référendum sur la souveraineté, la CSN a terminé son blitz estival de signatures avec 117,000 noms.



L'opération est un succès éclatant. «Cela démontre, a dit le président Gerald Larose, que lorsqu'on travaille de façon claire et précise, nous sommes capables d'atteindre des objectifs de haut niveau.» Commencée le printemps dernier, cette opération s'est poursuivie tout l'été. Ce blitz a mis à contribution de nombreux militants et militantes. De milieu de travail en milieu de travail, de festival en festival, toutes les régions du Québec ont été ratisées. Résultat: la CSN est l'organisation qui a recueilli le plus grand nombre de signatures. Cette pétition de plus de 760,000 signatures constitue également la plus importante que le Québec ait jamais connue.

Les énergies militantes qui ont été sacrées et les convictions qui se dégagent de cette opération augurent d'une campagne référendaire d'un haut intérêt. T.J.

Soirée de solidarité



avec

DAN BIGRAS

Une collaboration de la CSN et du Conseil central du Montréal métropolitain pour souligner la contribution des travailleuses et des travailleurs à l'édification de la ville de Montréal

Le jeudi 1^{er} octobre
20 heures

École Cardinal-Newman

(Coin Christophe-Colomb et St-Joseph)

TERREBONNE

Lock-out chez Powrmatic!

Les 21 salarié-es de la compagnie de fabrication de fenêtres en plastique Powrmatic, de Terrebonne, sont en lock-out depuis le 12 août 1991.

À la dernière rencontre de négociations, le 22 avril 1992, les négociations achoppaient toujours sur deux points principaux: le droit de rappel en cas de mise à pied et les salaires.

L'employeur voudrait aussi accorder un droit de rappel de 12 mois, plutôt que les 36 mois que prévoit l'ancienne convention.

Sur les salaires, l'employeur exige, pour la première année du contrat, une réduction de \$2.50 l'heure. Les syndiqués en ont consenti une de 80 cents l'heure.

Au 22 avril 1992, «la compagnie a aussi tenté



de se débarrasser de notre syndicat en nous offrant des sommes d'argent variant de \$2,000 à \$6,000», de dire son président, Alain Meunier. Ce qui a été rejeté à l'unanimité en assemblée générale. Puis, après ce rejet, durcissant sa position, l'entreprise a affirmé, par écrit, que les ententes négociées antérieurement ne tenaient plus.

Enfin, le propriétaire de Powrmatic du Canada Ltée a été reconnu coupable d'avoir fait appel à des briseurs de grève depuis le début du conflit et condamné à \$14,000 d'amende. M.C.

RÉGIMES DE RETRAITE À LA STCUM

Le dossier est loin d'être clos!

Le litige opposant le Syndicat du transport de Montréal (FEESP-CSN) et la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal (STCUM) concernant la création de deux régimes de retraite distincts plutôt qu'un seul à la Société, ainsi que les modifications apportées au régime de retraite des employé-es de l'entre-

tien est, sept mois plus tard, loin d'être clos.

Le Syndicat du transport de Montréal (CSN), qui regroupe quelque 2000 employé-es de l'entretien, s'est en effet adressé à la Cour supérieure, le 14 août, dans le but de faire annuler une décision rendue le 14 juillet dernier par le Comité de révision en matière de régimes de

FORESTVILLE ET CHICOUTIMI

...et chez deux Provigo

Les 34 employé-es du magasin Provigo de Forestville, qui ont quitté les TUAC pour se joindre à la Fédération du commerce de la CSN, plus tôt cette année, ont été mis en lock-out le 15 juillet, suite à un débrayage de quelques heures. Leur convention est échue depuis mai 1991. Ils ont reçu l'appui du syndicat des enseignant-es et du syndicat des employé-es de soutien de la commission scolaire de Bersimis. L'employeur veut réduire les avantages sociaux, augmenter la semaine de travail de 38 à 48 heures pour le même salaire, et cesser de cotiser au régime de retraite.

Par ailleurs, le syndicat des employé-es



du magasin Provigo de la rue Roussel, à Chicoutimi, a organisé un pique-nique, le 3 septembre dernier. Après avoir rejeté à 100% l'offre finale de l'employeur et mandaté leur porte-parole pour négocier sur la

base des demandes syndicales communes déposées comme dans 23 autres syndicats de l'alimentation du Saguenay-Lac-St-Jean, les quelque 50 travailleuses et travailleurs ont été mis en lock-out le 16 août. Luc L.

CHAMBLY

Fonds de pension: +4%

Les 35 employés municipaux de la ville de Chambly ont entériné dans une proportion de 88% l'entente négociée par leurs officiers sur le renouvellement de leur convention collective.

En plus de l'intro-

duction des soins dentaires dans le plan d'assurance collective, cette entente comporte notamment des améliorations notables au fonds de pension. En échange d'un gel des salaires pour la première année de la convention, l'employeur y versera 4% de plus et tous les crédits de rente passés et futurs seront indexés à compter de 1992 jusqu'à un maximum de 3,45%. Ainsi, un nouveau salarié recevra, au moment de sa retraite après 30 ans, \$67,000 par année, comparativement à \$30,000 si les crédits de rente n'avaient pas été indexés.

L'augmentation de salaire pour 1993 est de 2,5%, avec indexation si l'inflation dépasse ce taux. J.-P. P.

Vies de travail

À compter du dimanche 27 septembre, le réseau Vidéotron et les principaux postes de télévision communautaire du Québec diffuseront une série de 20 émissions qui toucheront tous les aspects du monde du travail. La CSN collabore étroitement à la production de ces émissions. Écoutons-les. Nous communiquerons les heures de diffusion dans le prochain numéro. D'ici là, surveillez votre télé-horaire préféré.

M.R.

QUÉBEC

Un employeur non coopératif

Les 15 employés de la COOP Laval, qui opère sur le campus de l'université du même nom, ont fort à faire avec leur employeur, le conseil d'administration de la coopérative, constitué d'étudiants et d'un professeur. À la suite d'une mauvaise gestion, la COOP avait accumulé un déficit

considérable. En juin dernier, l'employeur a invoqué ce déficit pour déposer des offres finales assorties d'une menace de fermeture. Ces offres, qui contenaient un gel des salaires pour cinq ans — rien de moins! — ont évidemment été rejetées par l'assemblée générale des syndiqués, qui ont déclen-

ché la grève. L'employeur a trouvé moyen de contourner la loi anti-scab en poursuivant ses opérations avec des étudiants supposément bénévoles.

Lorsque le conseil d'administration a annoncé son intention de déclarer faillite, l'assemblée générale de la coop a réagi vivement, puis a décidé d'engager des poursuites. Qui n'ont rien donné. Depuis, l'assemblée générale des étudiants de l'Université a racheté la marchandise de la COOP avec, semble-t-il, l'intention de lancer une nouvelle coopérative dans les mêmes locaux. Le syndicat, appuyé par le conseil central, a engagé des pourparlers visant à faire réembaucher le même personnel. L.L.



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL
ÇA S'IMPOSE

Vite! Votre projet!

Pour une autre année, le gouvernement du Québec offre son programme de soutien financier à la promotion du français dans les entreprises. Ce programme permet d'obtenir des subventions afin de soutenir des projets qui suscitent des initiatives en vue de promouvoir le français dans les milieux de travail.

Priorités du programme

Sans pour autant exclure d'autres catégories de projets, le programme vise en priorité les projets suivants:

- les projets favorisant l'utilisation du français par les allophones dans les milieux de travail;
- les projets favorisant l'utilisation du français dans le domaine de l'informatique et ayant des retombées auprès d'un grand nombre de travailleurs et de travailleuses;
- les projets ayant des retombées auprès

de plusieurs entreprises ou d'un secteur d'activité économique, notamment celui du matériel électrique et celui des machines et de l'équipement de transport;

- les projets présentés par des entreprises qui emploient moins de cent personnes;

- les projets soumis conjointement par des représentants des travailleurs et travailleuses et des dirigeants ou dirigeantes d'entreprises.

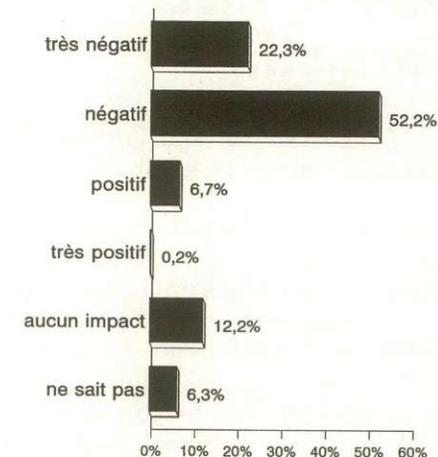
Toute demande de soutien financier doit être adressée à l'Office de la langue française (OLF.) au plus tard le 30 septembre 1992 sur le formulaire prévu à cet effet. Pour obtenir plus de renseignements et des formulaires d'inscription, vous pouvez vous adresser à l'O.L.F. au numéro de téléphone suivant: (514)873-8275 ou télécopieur: (514)873-3488 ou à Jacqueline Rodrigue au service de l'information de la CSN au (514) 598-2168.

J.R.

Un coup monté

C'est ce qu'ont inspiré aux 25 employés de L.P. Gagnon inc., un entrepôt de fruits et légumes situé à Saint-Philippe-de-Néri, les multiples manigances de leur employeur pour arriver à se débarrasser du syndicat. Ce sont d'abord une série d'objections à l'unité d'accréditation demandée, suivie du transfert vers Montréal d'une partie des routes de livraison et du fractionnement de l'entreprise, ce qui résulte en mises à pied à Saint-Philippe. Puis, l'accréditation ayant été obtenue en avril 1992, l'employeur annule successivement trois séances de négociation et convoque, à 24 heures d'avis, une

L'impact de la relocalisation de l'Hôtel Dieu sur l'économie du centre-ville



LE GROUPE LEGER & LEGER

(août '92)

LE DÉMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL-DIEU

Une décision impopulaire

S'appuyant sur un sondage réalisé auprès de 515 résidentes et résidents de l'Île de Montréal au cours du mois d'août, lequel révélait que 69,7% de la population s'oppose au déménagement de l'Hôtel-Dieu, la CSN a demandé au premier ministre Bourassa de bloquer la décision du ministre Côté. «M. Bourassa ne saurait ignorer plus longtemps la volonté de la population de maintenir au centre-ville de Montréal une institution qui joue un rôle vital dans la répartition des services de santé au sein de la communauté et dans l'activité économique de Montréal, et de lui conserver son statut universitaire», a déclaré la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

Le ministre Côté ne saurait prétendre que l'opinion publique est mal informée: 95,1% des répondants au sondage ont déjà entendu parler du dossier; par ailleurs, 83,3% reprochent au gouvernement d'avoir fait cavalier seul en ne consultant pas la population avant de prendre sa décision. L.L.

quatrième rencontre au cours de laquelle il dépose un projet de convention qu'il qualifie de non-négociable, ajoutant qu'un refus entraînera la fermeture. Les employés ayant jugé les offres patronales inacceptables et demandé l'intervention d'un conciliateur, ils reçoivent peu après à leur domicile un avis de fermeture.

S'il fallait en rajouter pour démontrer la mauvaise foi de l'em-

ployeur, notons qu'il a ouvert un autre entrepôt à quelques kilomètres de là, à partir duquel il dessert la même clientèle.

Les employés, qui n'ont fait qu'exercer un droit fondamental d'association et se sont abstenus de tout moyen de pression, ont déposé une plainte au Tribunal du travail et entrepris une campagne de sensibilisation auprès de la clientèle de L.P. Gagnon.

L.L.

LE DÉMANTÈLEMENT DE STEINBERG...

La gourmandise de Métro-Richelieu...

Depuis le début du mois de juillet, le Syndicat des travailleurs et des travailleuses des Épiciers Unis Métro-Richelieu mène une campagne tous azimuts dans le but de protéger les conditions de travail, les droits et les emplois de ses membres affectés par le démantèlement de Steinberg et l'acquisition d'une partie des actifs par Métro-Richelieu.

C'est que la transaction entourant le démantèlement de l'ancien empire Steinberg et l'acquisition de ses actifs par les trois autres grandes chaînes

d'alimentation, IGA, Métro-Richelieu et Provigo, ne se fait pas sans heurts et sans victimes. Depuis la cessation des opérations de Steinberg, la direction de Métro-Richelieu tente de profiter de la restructuration du secteur alimentaire pour abaisser les conditions de travail dans ce secteur, se débarrasser d'un syndicat CSN, éliminer des emplois syndiqués et transférer une partie de ces emplois à des sous-traitants.

Énergiquement engagé dans cette lutte, le STTEUMR-CSN groupe quelque 400

chauffeurs, employés de bureau, salariées d'imprimerie et travailleurs de l'entrepôt de fruits et légumes de Métro-Richelieu situé rue Maurice-Duplessis, dans l'Est de Montréal.

Depuis l'acquisition d'une partie des actifs de l'ex-empire Steinberg, la direction de Métro-Richelieu a tout d'abord procédé au transfert d'une cinquantaine de ses employé-es de l'entrepôt Maurice-Duplessis à l'ancien entrepôt Steinberg sur Pierre-de-Coubertin, où les syndiqué-es sont membres des TUAC-



Local 501. Ce faisant, elle soumet les membres de la CSN à des conditions de travail inférieures, et cela avant même qu'un Commissaire du travail ait pris des décisions appropriées concernant les accréditations et les conventions collectives touchées par cette transaction.

Selon l'évaluation faite par le syndicat CSN de Métro-Richelieu, l'employeur a aussi mis à pied une centaine d'employé-es répartis dans les quatre groupes qu'il représente. Ces mises à pied comprennent également la fermeture de l'Imprimerie de Métro-Richelieu sur la rue Notre-Dame est. M.C.

La loi 35: des reculs majeurs

Malgré l'opposition des centrales syndicales, des groupes de pression et du Parti québécois, le gouvernement a finalement fait adopter, dans les bousculades de fin de session et sans tenir de commission parlementaire, son projet de loi 35 modifiant de façon importante la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Dans les dernières semaines, toutefois, la mobilisation généralisée des travailleuses et travailleurs, ainsi que le travail d'information et de persuasion de militants sur les lieux des débats, ont réussi à arracher quelques améliorations.

Il n'en reste pas moins que la loi 35 impose des reculs majeurs, notamment sur

la question du médecin traitant, des pouvoirs de contestation et d'intervention de la CSST et des employeurs, ainsi que des droits d'appel.

L'ancienne loi forçait la CSST à respecter et appliquer le diagnostic du médecin traitant, même en cas d'avis contraire de la part de ses propres experts, jusqu'à ce qu'un arbitre médical se prononce.

Avec la loi 35, la CSST est désormais déliée de l'avis du médecin traitant si le

nouveau bureau d'évaluation médicale — créé par la même loi pour remplacer l'arbitrage médical — ne rend pas sa décision dans les 30 jours suivant la réception du dossier. Si l'on se fie à la durée moyenne des délais entre la contestation et la décision finale, cela se traduit pour la victime par la perte de 70 jours d'indemnisation pendant lesquels la CSST était auparavant liée par l'avis du médecin traitant.

La nouvelle loi élar-

git le pouvoir de la CSST de reconsidérer ses décisions. Elle lui permet d'intervenir sur ses propres bases, même si l'employeur conteste aussi; l'employeur se voit attribuer le pouvoir d'exiger un examen médical à chaque fois que l'accidenté-e visite son médecin. Voilà des dispositions qui auront pour effet de judiciaiser davantage un processus d'indemnisation déjà inhumain.

La loi 35 élargit également les pouvoirs, en matière médicale, des

bureaux de révision, ces tribunaux assujettis à la CSST qui, en outre, ne seront plus obligés désormais de tenir des audiences avant de rendre leurs décisions.

Présumant qu'il est fort difficile, pour les employé-es âgés, de trouver un autre emploi s'ils sont malades ou accidentés du travail, l'ancienne loi les tenait pour invalides et les indemnisait en conséquence. La loi 35, par contre, les oblige à accepter un emploi dit «convenable» offert par leur employeur et prévoit une chute dramatique de leurs revenus en cas de refus ou de mise à pied. Elle attribue en outre une durée minimum de deux ans à l'emploi «convenable», ce qui donne à l'employeur la possibilité de faire disparaître ledit emploi après ce délai; le travailleur âgé n'aura plus alors ni emploi, ni pleine indemnisation du revenu. L.L.

Une réouverture attendue

C'est enfin chose faite! La production de luminaires a repris, à Granby, un an et quatre mois après la fermeture de l'ancienne usine Crouse-Hinds. La nouvelle entreprise se nomme Les Produits électriques de Granby et compte réembaucher d'ici la fin de septembre une dizaine des 78 anciens employés de Crouse-Hinds pour faire fonctionner deux lignes de production de luminaires, plus un nouveau département

de recyclage de moteurs électriques. Une entente est en effet intervenue entre le syndicat et le nouveau propriétaire, M. Allan Lovell, dans laquelle il s'engage à rappeler les ex-travailleurs de Crouse-Hind en priorité, au fur et à mesure qu'augmenteront les besoins de la production. On est confiant, à Granby, de voir le carnet de commandes se garnir prochainement, leur usine étant la seule du genre au Québec. J.-P. P.

BIENVENUE

Les salarié-es de deux autres hôtels de la région métropolitaine ont joint les rangs de la CSN et de sa Fédération du commerce, pendant la période de l'été. Il s'agit de deux groupes d'une centaine de personnes, l'un à l'hôtel Le Grand, qui a été accrédité à la mi-juin, et l'autre à l'hôtel des Gouverneurs de Laval.

Dans le premier cas, les travailleurs étaient sous la coupe du «businessman du syndicalisme» Laddie Schnaiberg depuis 1986. En ce qui concerne le deuxième groupe, c'est un vote par scrutin secret, sous surveillance du ministre du Travail, entre les Métallos et le syndicat CSN, qui a conduit à l'accréditation de ce dernier.

Le 298 débouté à Gatineau

Dans l'Outaouais, ce sont les 60 travailleurs et travailleuses du Centre d'accueil Champlain, à Gatineau, qui ont reçu du commissaire du travail Michel Denis, un an après la fin de la période de maraudage, leur certificat d'accréditation CSN, en même temps que sa décision confirmant la représentativité du syndicat CSN et annulant les accréditations antérieures du local 298 de l'Union des employés de service (FTQ).

Résidence Griffith-McConnell

Un autre local de l'Union des employés de service, le numéro 800, a vu un groupe de

140 travailleuses le délaissier au profit de la CSN et de sa Fédération des affaires sociales. Il s'agit des employées du centre d'accueil pour personnes âgées Résidence Griffith-McConnell, propriété de l'Église unie. Leur choix a été on ne peut plus clair: 80% en faveur du syndicat CSN, par vote secret.

Garderies

Toujours à la FAS, plusieurs autres syndicats regroupant des employé-es de garderies ont récemment soit déposé une requête en accréditation, soit reçu le précieux document qui confirme l'existence de leur syndicat aux yeux de la loi. Il s'agit des neuf travailleuses de la garderie Cardio-Puces, à Montréal, des treize à l'emploi de la garderie Le Jardin de la rivière, à Chicoutimi, des treize de la garderie La Forêt enchantée, dans les Bois-francs, des 24 de la garderie Fleur de soleil, dans la même région, et à Québec, des neuf du Palais des bouts de choux et les 17 de la garderie Joli coeur.

10 ans sans augmentation!

Après l'important mouvement de syndicalisation des récentes années parmi les chargé-es de cours universitaires, la CSN vient d'effectuer une autre percée dans le monde de l'enseignement supérieur en déposant, en août dernier, une requête en accréditation pour représenter les 750 as-

sistant-es de cours de l'Université McGill de Montréal. Il s'agit d'étudiants diplômés qui aident les autres étudiants, corrigent les examens, travaillent dans les laboratoires, etc. Ils ont décidé majoritairement de se former en syndicat dans le but d'uniformiser les conditions de travail et de salaire parmi eux, d'une faculté à l'autre. Leurs salaires n'ont d'ailleurs pas été augmentés depuis dix ans... Leur syndicat sera évidemment affilié à la FNEEQ-CSN, laquelle représente 10,000 enseignant-es de cégeps, 8,000 chargé-es de cours et plus de 1,000 enseignant-es dans des collèges privés.

Sani-Mobile

Une requête en accréditation a été acheminée, le 4 août dernier, pour permettre aux 27 travailleurs de Sani-Mobile, à Trois-Rivières, d'être aussi représentés par un syndicat CSN. Cette entreprise oeuvre dans le domaine du nettoyage industriel. Des syndicats CSN représentent déjà les travailleurs du groupe Sani-Mobile dans d'autres régions du Québec.

Québecafé

Également dans le courant de cet été (été??...), la vingtaine de salarié-es à l'emploi des établissements Québecafé de Saint-Hubert et Saint-Laurent ont quitté le local 931 des Teamsters pour se donner un syndicat CSN, autonome et démocrati-

Bourses d'études Victor Dahl

Trois jeunes étudiantes ont été retenues pour la qualité de leur dossier académique et recevront chacune une bourse d'études d'une valeur de \$1500 au niveau universitaire et de \$1000 au niveau cégep.



Victor Dahl

C'est la première année que sont données ces bourses, nommées en l'honneur d'un grand militant, Victor Dahl, ouvrier du papier à l'usine de la Consol de Ville de la Baie, qui a présidé la FTPF durant plusieurs années et qui occupa le poste de vice-président de la CSN de 72 à 76. La création de ces bourses a été décidée au dernier congrès de la FTPF.

Les récipiendaires sont Josée Hamel, étudiante en mathématiques pures à Sherbrooke (son père est membre du Syndicat de l'imprimerie de Drummondville), Ginette Poulin, étudiante en relations industrielles à Laval, est la fille d'un membre du Syndicat des travailleurs forestiers de Manouan, et Janick Saint-Laurent, étudiante en arts et technologies des médias à Jonquière, dont le père est membre du Syndicat de Windsor.

Douze étudiant-es dont l'un des parents est membre d'un syndicat affilié à la FTPF avaient soumis leur candidature. M.R.

que. Deux qualités qui semblent encore inimaginables chez les Teamsters, avec toutes les conséquences que cela implique dans la défense des intérêts des membres lors de la négociation et de l'application de la convention collective.

Journey's End

À Pointe-Claire, dans la banlieue ouest de Montréal, ce sont les 40 employé-es du Motel Journey's End qui ont déposé une requête en accréditation au nom de leur syndicat CSN. Cet employeur ontarien compte plus de 100 établissements au Canada et aux États-Unis, et 29 d'entre eux sont

situés au Québec. Intéressante perspective d'organisation pour nos militantes et militants qui savent ouvrir l'oeil et tendre l'oreille...

Technologies industrielles SNC

C'est par un vote secret de 72 à 45 que les travailleurs des Technologies industrielles SNC, à Saint-Augustin, près de Québec, ont choisi de quitter les Teamsters et d'affilier leur syndicat à la CSN. Ce vote, tenu le 4 septembre, faisait suite au transfert de la production de munitions de gros et petit calibres autrefois effectuée aux Industries Valcartier. J.-P. P

TÉMOIN INDIGNÉ

Grahame Russell est un Torontois qui vient de passer deux ans en Amérique centrale pour y recueillir des témoignages sur les droits de l'homme. Il a coudoyé Segundo Montes, l'un des jésuites assassinés au Salvador. Au Belize, dans un bar, il a rencontré un gars de Winnipeg, fervent «contra», engagé contre les sandinistes et payé par la CIA. Russell a fait parler les proches de gens humbles, peu après les attentats au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Panama. Des extraits de son journal viennent d'être publiés (sans copyright) à San José, Costa Rica, sous le titre : *The Never Ending*. Passionné, rendu un tantinet cynique par les charniers qu'il a visités, ce militant affirme qu'en Amérique centrale, la «liberté de pa-

role est un privilège réservé aux morts» et que «dans la terre du Sauveteur (Salvador), la police et les gens de l'armée détiennent les gens qui viennent dans les prisons en vue de libérer ceux que l'on détient illégalement».

Les plus fortes pages me paraissent être celles qu'il consacre à l'opération JUSTE CAUSE, nom de code de l'invasion de Panama (décembre 1990), sorte de répétition générale de la guerre à précision chirurgicale (sic) qui allait se déclencher un an plus tard contre l'Irak. Oui, le président Manuel Noriega, qui n'était pas un ange (pourquoi donc la CIA l'a-t-elle eu si longtemps parmi ses aides?), a été jugé; il vient d'écopier d'une peine de 40 ans, à Miami. Mais cette opération «juste cause» a produit des dommages «collatéraux» qui ont englouti le quartier populaire de Chorrillos, à Panama. 15 pâtés de maisons anéantis, disparus en

fumée! Des soldats américains ont été chargés d'aménager au moins 14 fosses communes (dont l'une contenait environ 120 corps). Ce n'est qu'un mois plus tard que des gens comme Russell sont devenus les confidentes des survivants. «The invasion has created lots of human

rights work for us!» Mais de ces faits, les médias en général se sont détournés. Qui est prêt à écouter ces vérités dérangeantes? C'est ça, l'égalité de traitement?

Russell cite Elie Wiesel: «Soyez témoins, ne les laissez pas transformer des morts en fiction...»
C.T.

The
never
ending



Grahame
Russell.

People's Army) et du MNLF (Moro National Liberation Front). Ramos fut d'ailleurs son ministre de la Défense. M^{me} Aquino a même signé un décret exemptant les militaires de toute accusation devant les tribunaux civils, ce qui a contribué à la poursuite de violations des droits de l'homme par une armée qui, par moment, se démarque à peine des «terroristes» qu'elle combat.

En ce début d'un mandat de six ans, il faut souhaiter à Fidel Ramos, président «minoritaire» et fils d'un ancien ministre des Affaires étrangères, tout le talent oratoire pour convaincre sénateurs et députés de se liguer pour remettre les Philippines en bonne voie. Tous ne lui font pas confiance. Son vice-président, Joseph Estrada, est issu de l'opposition. Il aura sans doute à mater quelques mutineries. Comme sa priorité avouée est l'économie, il cherchera à amadouer les investisseurs étrangers.

Le test-clé demeure : verra-t-on cesser les disparitions et les exécutions sommaires de syndicalistes, d'étudiants et de militants qui se donnent pour tâche de parler pour les sans-voix?

Clément Trudel

HONG-KONG 1997

Cinq ans encore et la Chine reprendra possession de la colonie britannique de Hong-kong, mince enclave contenant près de 6 millions d'habitants. Le dernier des gouverneurs de la colonie sera Chris Patten, ancien patron du parti conservateur. Patten vient d'assumer ses fonctions en prévenant Pékin que «la confiance n'est pas une rue à sens unique» et que, personnellement, il n'avait pas d'ordre du jour secret pour son mandat expirant en juillet 1997. C'est de bonne guerre. Chaque côté veut se prémunir contre des gestes «unilatéraux» qui accroîtraient la tension.

Mais il est ironique de penser que Londres, qui fut l'un des acteurs de la guerre de l'opium, au siècle dernier, se mette ainsi à faire valoir l'importance de la droiture et de la réciprocité. Faut-il, by Jove, ressusciter l'arrogance dont faisait montre le *Times* (27 août 1900) qui écrivait: «Il est agréable de se détourner pour un instant de la contemplation de la cruauté et de la corruption chinoises, en faveur de celle de la courtoisie et de la chevalerie occidentales...»?

C.T.

APRÈS CORY, FIDEL

À Manille, les temps sont durs. Le nouveau président, Fidel Ramos, qui n'a obtenu que 24 % des voix, l'a confirmé lors de sa prestation de serment le 30 juin dernier. Les 30 milliards de dette extérieure absorbent 20 % du revenu des exportations. «L'aide» américaine diminue de 60 % du fait de la fermeture des bases de Subic et de Clark.

Corazon Aquino, présidente sortante de ce pays de 60 millions d'habitants, avait donné son appui à Ramos, militaire de carrière, qui l'a d'ailleurs aidée en 1986 à sonner la fin de la dictature de Ferdinand Marcos. 1986 avait été l'année de tous les espoirs, aux Philippines comme en Haïti, d'où avait fui Baby Doc Duvalier, mais Cory a fort déçu les masses qui l'ovationnaient en son début de règne. Pour de multiples raisons, dont son refus de cautionner une vraie réforme agraire.

Deux groupes principaux de guérilleros sont actifs dans l'archipel philippin; «Cory» n'a fait que poursuivre les tactiques visant à contenir le plus possible les assauts de la NPA (New



Du 2 au 10 octobre
.....

Des FrancoFolies sous le signe des découvertes!

La quatrième édition des FrancoFolies de Montréal, du 2 au 10 octobre, devrait être un véritable «festival des découvertes», selon son président, **Alain Simard**. Mieux! Selon lui, la synergie existant entre les FrancoFolies de La Rochelle, en France, et celles de Montréal permettraient la tenue de spectacles qui, sans cet événement, n'auraient pas lieu. Évidemment, il pense tout particulièrement au spectacle d'ouverture mettant en vedette une quinzaine de gros canons de la chanson et présenté **gratuitement** au Forum, le 2 octobre à 19 heures, et qui s'inscrit dans le cadre du 350e anniversaire de Montréal. Mais il pense aussi à la venue de **Jacques Higelin** au Théâtre Saint-Denis 1, le 4 octobre à 19 heures; aux liaisons acoustiques de **Jim Corcoran** et **Bob Cohen**, à L'Olympia un peu plus tard le même soir; et certainement à l'hommage à **Georges Brassens** présenté par **Renée Claude**, également



Renée Claude

à L'Olympia, mais le 7 octobre à 21 heures, avec

comme artistes invités **Michel Plume Latraverse**, **Jean-Guy Moreau** et **Michel Rivard**.

Nos choix

Blues le 4 octobre au soir, à compter de 18h, à la salle du Spectrum. Du blues donc, en français, avec le **Capitaine Nô** et son **Big Bang Band**, avec comme artistes invités **Bourbon Gauthier** et **Stéphanie Biddle**. Puis du blues également lors d'un second spectacle, à 21h30 celui-là, avec un guitariste originaire de l'Algérie, **Amar Sundy**. Après avoir séjourné à



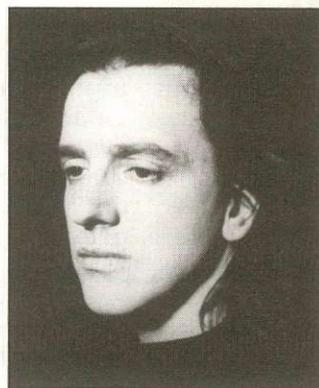
Amar Sundy

Paris quelque temps, **Amar Sundy** a plié bagages et il a émigré à Chicago, La Mecque du blues! Trois ans donc dans la *ville des vents* à accompagner différents bluesmen, dont **Albert King**. Puis, retour à Paris où il a travaillé encore avec des bluesmen américains, dont **James Cotton**. Ethop, Montréal où **Sundy** chantera en arabe, en français et... en anglais.

Du 2 au 6 octobre, la jeune **Vicky Marchand** se produira au **Bar L'Imprévu** de l'Hôtel des Gouverneurs (Place Dupuis). Originaire de l'Abitibi-Témiscamingue, elle a décroché, en 1990, le 1er Prix d'interprétation du Festival international de la chanson de Granby. Au début de l'année, elle a procédé au lancement d'un album intitulé *Coeur de Verre*, et sur lequel on retrouve **Paul Brochu** et **Alain Caron d'UZEB**. Certainement à découvrir.

Côté rock, nous recommandons le groupe québécois **Marie et ses 4 maris**. De la bonne musique pour danser! C'est gratuit et c'est au Grand Café de la rue Saint-Denis du 5 au 7 octobre à compter de 22h, avec les groupes français **Au P'Tit Bonheur** ou **Les Infidèles**.

Originaire du nord du pays basque, **Peio Serbielle** est présenté comme «la découverte des FrancoFolies de La Rochelle» et on parle,



Peio Serbielle

dans son cas, de «*chant basque traditionnel, d'une nouvelle approche musicale et d'une voix à la tessiture exceptionnelle*». Après avoir appris le piano, il met l'épaule à la roue, et depuis il chante ce pays

de montagnes, de terres, de silence. C'est le 9 octobre, 21h30, au Spectrum.

Entre le miel et le venin de **Marie Carmen** (c'est le titre de son dernier disque), nous choisissons, sans aucune hésitation, le miel. Découverte lors d'une des nombreuses versions de **Starmania**, avec les **Jean Leloup** et **Marie-Denise Pelletier**, **Marie Carmen** possède une voix grave superbement bien rendue par les chansons douces et les ballades. Celle qui a repris de belle façon *L'aigle noir*, de **Barbara**, présentera au Spectrum, le 10 octobre, la première de son tout nouveau spectacle.

Dan Bigras, une autre belle découverte de 1992 présentera un spectacle acoustique avec **Luce Dufault**, le jeudi 8 octobre à L'Olympia. On se souvient de sa prestation, lors de la manifestation nationale du 12 avril à Québec, qui eut lieu dans des conditions climatiques difficiles. L'occasion est donc belle de le revoir, la neige en moins! **Laurence Jalbert** est également de ce programme.

Enfin, un des auteurs prolifiques du Québec, **Michel Plume Latraverse**, présentera, le 10 octobre en soirée à L'Olympia, ses «chansons méconnues». Pour l'occasion, il sera accompagné par **Denis Masson** à la basse.

Michel Crête
et **Louis-Serge Houle**

Info-Franco-
514-871-1881



CANADA, le Woody Allen des nations

Le Mouton Noir, un film de Jacques Godbout avec tous les acteurs politiques connus.

Cinq ans après la négociation du Lac Meech, et suite au récent congrès du Parti libéral du Québec, il n'y a pas une journée qui se passe sans que les médias ne traitent de la question nationale. Avec la sortie de *Le Mouton noir*, on se disait: «Pas encore un film sur la chicane constitutionnelle?!»... Un film de quatre heures. On hésite à moins. Pourtant, Jacques Godbout réussit à nous tenir en haleine, à nous faire rire, à nous montrer l'envers du décor.

Jacques Godbout, c'est l'écrivain de *Salut Galarneau* à *L'écrivain de province*, le cinéaste d'*IXE 13* à l'étonnant *Alias Will James*. Intellectuel et spécialiste de la question des médias, ami personnel de Robert Bourassa et Jacques Parizeau. Moyennant l'accord de ces derniers, l'ONF accepte de financer son journal cinématographique de l'année politique suivant l'échec du Lac Meech; de la Saint-Jean 90 à la Saint-Jean 91. Il obtient cet accord rapidement. Radio-Canada refuse de participer au projet. Radio-Québec accepte.

Au-delà des événements majeurs et couverts durant cette année: Oka, Bélanger-Campeau, le Bloc, la Saint-Jean, God-

bout couvre des événements peu connus ou suivis: un festival de chansons de Granby, des conférences dans les clubs privés, une épluchette de blé d'Inde du parti québécois, l'arrivée de Chrétien au Nouveau-Brunswick pour son élection. Ce sont d'ailleurs ces moments anodins qui sont les plus forts du film.

La maladie de Bourassa et la mort d'Alice Parizeau forceront Godbout à se rabattre sur d'autres témoins durant cette année.

Le politologue Daniel Latouche fait un bout de chemin avec lui. Il «préfère être du côté de la société que de celui de l'événement médiatique». Il prend donc un certain recul pour analyser la situation du Québec où «il est difficile de distinguer la vie réelle de celle des téléromans».

Cette année aura montré le retour des jeunes dans la politique des partis. Pas étonnant donc de retrouver Michel Bissonnette, Joseph Facal et Jean-François Simard, présidents des ailes jeunes des différents partis, au premier plan.

On rit beaucoup en regardant *Le Mouton noir*. Godbout connaît bien ses politiciens et c'est son re-

gard ironique et incisif qu'il nous présente. Les scènes choisies parmi les vieux films d'archives de l'ONF nous indiquent le radotage politique.

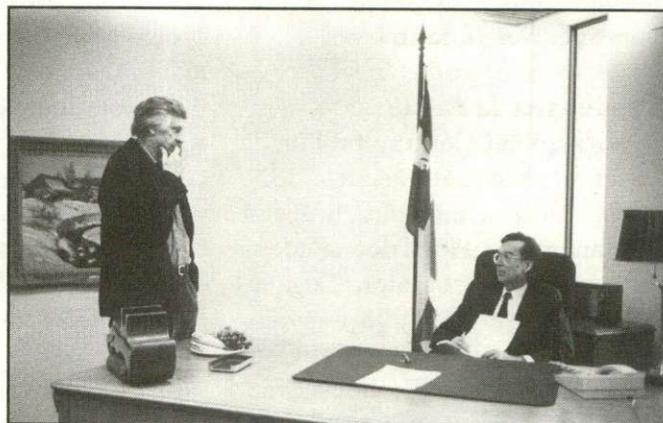
C'est avec beaucoup de respect qu'il nous présente la vie politique et journalistique. Il se montre impressionné par l'énorme travail abattu par les commissaires de la Commission Bélanger-Campeau. Il nous confie que «la presse

reprises, de faire le même exercice. Outre quelques longueurs, le film aurait pu être réduit d'une demi-heure. Il s'agit, paradoxalement, du documentaire politique le plus drôle et le plus intelligent produit au Québec. Quant à la suite des événements, Keith Spicer semble prémonitoire en nous disant que le Canada, c'est le Woody Allen des nations... On sait ce qui est arrivé au

FUSION À LA "CANADIEN"...



GARNOTTE



Le réalisateur Jacques Godbout, en discussion avec Robert Bourassa.

politique du Québec sert fidèlement la démocratie» et que «la démocratie s'est bien portée au Québec, en cet automne 1990.» D'ailleurs, «la vie politique a besoin des journalistes». Pour les raisons déjà évoquées, je pense que seul Godbout pouvait rendre la marchandise. D'ailleurs, une équipe anglaise a tenté, en vain, à deux

pauvre Woody depuis.

Après avoir été présenté au Festival des films du monde en première mondiale par son président Serge Losique, sorti exceptionnellement de ses corridors, le film sort au cinéma ONF en septembre et sera présenté à Radio-Québec les 4 et 5 octobre prochains.

Michel Tremblay



Adieu à un militant

La rentrée n'est pas vraiment la rentrée quand il y en a qui manquent à l'appel. Raymond Couture, ancien organisateur de la CSN, dont ce journal parlait il y a peu, est décédé le 18 juillet au terme d'une maladie qui avait duré onze ans.

Je l'ai vu une quinzaine de jours avant sa mort. Il marchait à peine et avec une grande difficulté, mais il se tenait debout comme il l'avait toujours fait, encore volontaire, encore tenace, gardant des traces de sa fierté d'antan, même s'il avait perdu la plupart de ses moyens.

Il demeurait lucide, il pouvait parler encore, mais il ne le faisait plus beaucoup. À peine quelques phrases, en deux heures. Il ne s'intéressait plus à rien probablement, il était devenu comme lointain, mais on sentait que la dernière chose qu'il persisterait à savoir jusqu'à la dernière limite et qu'il avait toujours sue, c'était de se tenir!

L'ardeur et la raison

Raymond Couture fut l'un de ces militants qui bâtissaient la CSN. Après d'autres, bien sûr. Il devint permanent en 1948. Il donnait de sa personne, sans compter. Engagement sans réserve. Mystique syndicale pour ainsi dire absolue. Conviction sans faille. Enthousiasme. Désintéressement. Cette époque lointaine, qui fut extraordinaire, est devenue presque mythique. Couture fut un de ceux qui l'ont rendue telle.

Il dirigea de nombreuses grèves. Entre autres, pendant un an, j'ai pu particulièrement le voir agir de près, en 1962. C'était à Shawinigan. Six mois de négociation, puis six mois de grève.

L'usine employait 1400 ouvriers. Je garde quelques images de lui pendant cette grève. Couture n'était pas très grand de taille,

mais il était énergique, nerveux, intrépide — intrépide, mais il n'eut pas alors besoin de l'être, cette grève ayant été parfaitement pacifique, en grande partie grâce à lui, d'ailleurs. Il était doué d'une raison et d'un sens des responsabilités qui lui faisaient rechercher le maximum d'efficacité, mais avec un grand souci qu'il se produise le moins d'incidents possible. De tempérament ardent, il était pourtant doué de maîtrise de soi. Il se définissait lui-même, dans son métier, comme une sorte de gradé responsable.

Couture et son «monde»

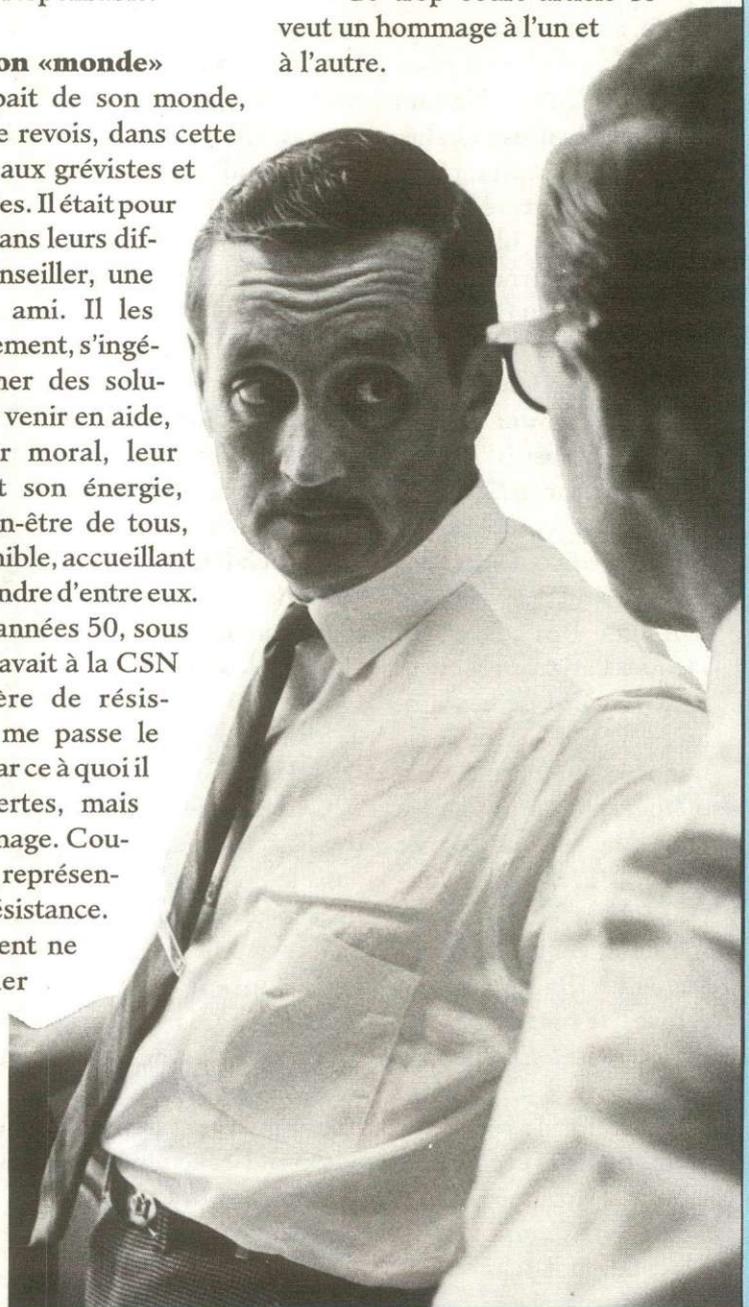
Il s'occupait de son monde, beaucoup. Je le revois, dans cette grève, attentif aux grévistes et aussi aux familles. Il était pour eux un appui dans leurs difficultés, un conseiller, une ressource, un ami. Il les écoutait longuement, s'ingéniant à imaginer des solutions pour leur venir en aide, soutenant leur moral, leur communiquant son énergie, veillant au bien-être de tous, toujours disponible, accueillant et aidant le moindre d'entre eux.

Dans les années 50, sous Duplessis, il y avait à la CSN une atmosphère de résistance, si l'on me passe le mot, excessif par ce à quoi il fait penser, certes, mais juste comme image. Couture fut un des représentants de cette résistance.

Et comment ne pas mentionner Gisèle, sa femme? Elle fut, tout ce temps, non seulement un appui pour Raymond, mais

une force parallèle. Il y avait parfois des risques dans le métier de Couture. De plus, le militant était, par la force des choses, tellement absent de chez lui. Gisèle assumait pour sa part toutes ces situations, sans faiblesse aucune. Pendant la maladie de Raymond — onze ans —, elle ne le laissa à peine que quelques heures par semaine. Les dernières années surtout furent difficiles. Elle les traversa sans fléchir et sans prendre aucune distance, ni physique, ni morale.

Ce trop court article se veut un hommage à l'un et à l'autre.



Le paon canadien

Quand, en 1987, alors qu'il croyait que les Accords de Meech étaient coulés dans le béton, le ministre Gil Rémillard avait, dans un élan d'enthousiasme débridé, littéralement enjambé dix premiers ministres pour s'emparer de la main de Brian Mulroney, sous les feux des caméras, il nous aurait fallu réfléchir davantage à la signification de ce geste, mis à l'époque sur le compte d'une fatigue consécutive à plusieurs heures de négociation.

Il n'en était malheureusement rien. La suite de l'histoire nous l'a enseigné.

Le ministre Rémillard avait déjà commencé de creuser dans le mur pan-canadien la niche appelée à conserver, pour l'édification des générations futures, la statue du grand architecte du retour, dans le déshonneur et l'amertume, du Québec dans le giron constitutionnel canadien.

De fait, ce paon canadien de ministre, comme on l'a déjà surnommé, était tout occupé à faire la roue, déployant devant les caméras ses plumes multicolores. Et chaque plume que par ses soins le Québec perdait devait servir ensuite à parer le ministre.

Le spectacle a atteint son apothéose au congrès du Parti libéral.

Avec cette superbe à laquelle seuls ont accès les êtres qui ont d'eux-mêmes une opinion si haute qu'ils n'abandonnent à personne d'autre le soin d'en juger, le ministre a fait rapport d'une semaine que le respect minimal du sens des mots interdit de dire que c'en fut une de négociation.

La télévision, ogre sans mémoire qui se nourrit du seul instant présent, nous l'a montré pavoisant littéralement devant 4000 délégués pas même étonnés d'entendre louer l'exact contraire de ce qu'ils avaient pourtant adulé il n'y a pas si longtemps. Mystère de ces basses-cours d'où les coqs sont exclus, laissant aux paons la place.

«C'est Meech plus, plus, plus», de s'exclamer l'ex-universitaire qui a troqué la routine professorale pour la roue du paon.

Et au terme d'une montée oratoire dans

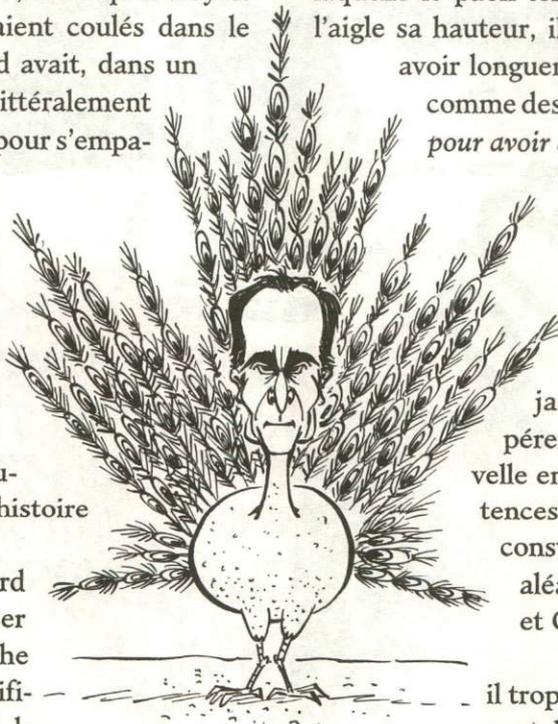
laquelle le paon tentait sans succès d'emprunter à l'aigle sa hauteur, il devait, théâtral, s'écrier, après avoir longuement décrit des reculs présentés comme des gains: «Et nous serions des traîtres pour avoir arraché tout ça? Si c'est ça être un traître, je suis fier d'en être un!»

Un frisson a dû passer dans cette salle à l'air vicié...

S'est-il trouvé a u moins quelqu'un pour se souvenir que pas plus tard qu'en janvier, le paon ministre avait péremptoirement affirmé qu'une nouvelle entente sur le partage des compétences devrait être enchâssée dans la constitution, et non pas laissée aux aléas de négociations entre Québec et Ottawa? Ouais!

Ou encore, le ministre est-il trop occupé d'ajuster ses plumes devant le miroir pour croire qu'on ne verra pas la contorsion contenue dans ce qu'il livrait récemment à *La Presse*, à savoir «que le "pouvoir exclusif" du Québec en matière constitutionnelle donne droit à une "prépondérance législative" à l'Assemblée nationale». Ouais!

Ce qui souvent perd les paons, c'est que, trop occupés à ajuster leur ramage et leur plumage, il leur arrive de prendre des débarques retentissantes dans des marécages bien différents du cristal de Meech et d'Harrington, où ils se sont perdus pour s'y être trop mirés.

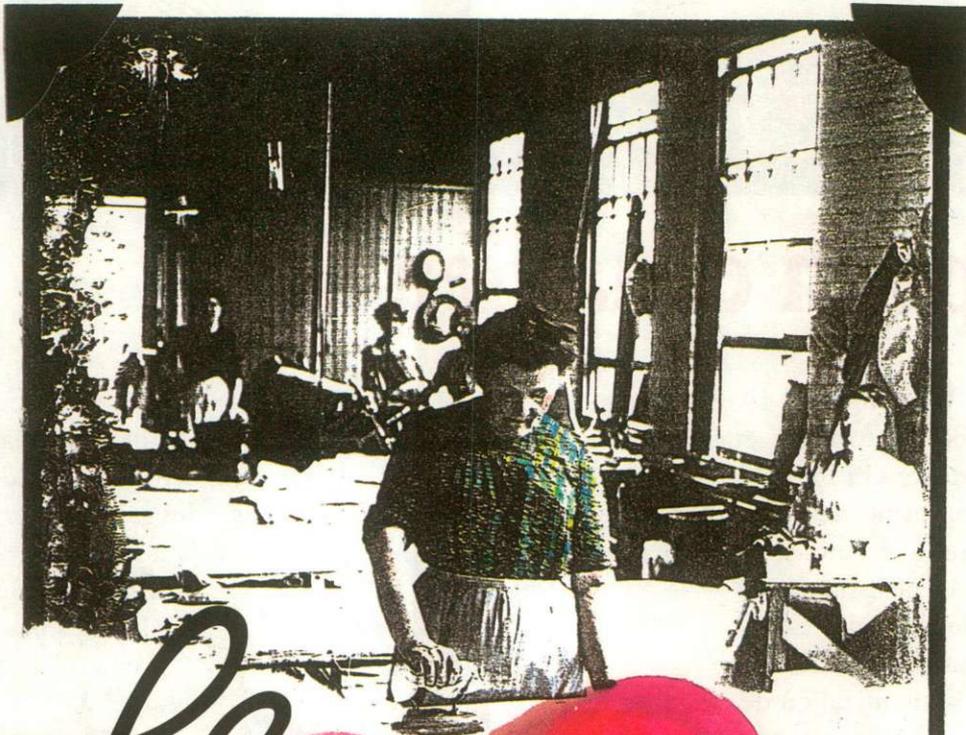


Pitou et Minou

Les juges ne veulent pas payer la hausse des coûts de stationnement que Québec veut leur imposer. Demande d'injonction. L'urgence. Accordée sur le banc.

À l'hôtel Ramada-Dorval, 50 travailleuses et travailleurs, qui n'avaient pas été payés depuis quatre semaines, ont présenté une requête en injonction pour sauver leurs salaires. Refusée sur le banc, l'injonction. Où s'en va-t-on, a dû se dire la savante juge, si en plus de faire des concessions, de collaborer avec les entreprises, de faire preuve de modération, les employé-es exigent d'être payés?

La morale? C'est pas parce que c'est bon pour Pitou que c'est bon pour Minou.



Le courage

HOMMAGE
AUX TRAVAILLEUSES
ET AUX TRAVAILLEURS
QUI ONT BÂTI
MONTRÉAL



Des heures, des jours, des semaines, des années...

La trace du temps. Son poids aussi, qui imprime sa marque sur la classe ouvrière quand on travaille à l'heure, que les semaines sont longues, les fins de mois difficiles, l'année pas toujours bonne.



Le pain quotidien

La boîte à lunch n'est pas encore disparue de l'imaginaire québécois. Symbole s'il en est un du travail salarié, elle transportait le repas à l'ouvrage et ramenait à la maison le salaire de la famille.



«Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?»

De nuit, dans l'ombre, des milliers de travailleuses et de travailleurs sont au service de la collectivité et assurent le fonctionnement de la métropole. Ils témoignent de l'importance de leur travail.



La ruelle des graffitis

Les ruelles caractérisent le dessin urbain de Montréal. Celle des graffitis est ouverte à l'expression des espoirs, des craintes, des conditions pour que les choses changent. En un mot, mais pas en vain!



Les voix de Montréal

Les enfants: on entend leurs voix qui expriment demain. Qui utilisent les mots, la peinture, le dessin pour dire quelles sont pour eux les voies du Montréal de demain, le leur.



Un vaste forum réunissant des hommes et des femmes qui veulent relancer Montréal sur la voie d'un développement durable est le point culminant de cet événement multimédia. Une soirée de solidarité suivra.

Design: Jean Gladu

ÉVÈNEMENT MULTIMÉDIA

RÉALISÉ PAR LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN) À L'OCCASION DU 350^e ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL

29-30 SEPTEMBRE, 1-2 OCTOBRE 1992 • DE 10H00 À 21H00

ÉCOLE CARDINAL NEWMAN, 4835 CHRISTOPHE-COLOMB, MONTRÉAL

ENTRÉE LIBRE